

# Ville de Lille

## PROCES VERBAL

### de la séance du Conseil Municipal du 25 juin 2007

La séance est ouverte à 17 heures 10 sous la présidence de Madame Martine AUBRY, Maire de Lille.

**Madame le Maire.** - Mes chers collègues, la séance est ouverte.

Je demande à Stéphanie BOCQUET de faire l'appel.

**Présents** : Mmes AUBRY, BAERT, M. BERNARD, Mme BOCQUET, M. BODIOT, Mme BOUCHART, Mmes CAPON, CARLIER, CATTELIN, M. CHARLES, Mme CLERBOUT, M. CUCHEVAL, Mmes CULLEN, DANGRÉAUX-VARLEZ, DA SILVA, DAVAL, M. DECOCQ, Mme DEMESSINE, M. de SAINTIGNON, Mmes DESWARTE, ESCANDE, FILLEUL, M. FLEJSZEROWICZ, Mlle FOLENS, M. FREMAUX, Mme GEORGET, M. HANNA, Mme HENAUT, M. KANNER, Mme KECHEMIR, MM. LABBEE, LESERRE, Mmes MAHIEU, MALLEVILLE, MM. MOREAU, MUTEZ, PARGNEAUX, PECHARMAN, Mme PHEULPIN-COQUEL, M. PLANCKE, Mme POLIAUTRÉ, M. QUIQUET, Mme REDLICH, M. RICHIR, Mmes ROUGERIE, ROUGERIE-GIRARDIN, MM. SANTRÉ, SAVOYE, Mme STANIEC, MM. SULMAN, TOSTAIN, Mme VERBRUGGHE, M. VICOT.

**Excusés** : M. CACHEUX Mme COOLZAET, M. DURAND, Mme GLEIZER, MM. MARCHAND, MAUROY, ORIOL (pouvoir), THIOT,

**Madame le Maire.** - Mes chers collègues, Mesdames et Messieurs, je vous salue tous, les Elus, les Conseillers de quartier, les Lillois et la presse qui n'est pas arrivée mais que je salue néanmoins.

Je voudrais en premier lieu excuser l'absence de nos députés, Yves DURAND et Alain CACHEUX, qui sont retenus à l'Assemblée Nationale pour la désignation du Président du Groupe Socialiste. Ils nous rejoindront, je l'espère, pour le dîner avec les conseillers de quartier s'ils le peuvent.

Je voudrais aussi excuser Pierre MAUROY, notre Maire Honoraire, ainsi que plusieurs de nos collègues, Betty GLEIZER qui est en convalescence et Henri THIOT.

Avant de vous faire part des communications, puis d'aborder nos délibérations, je dois vous faire part d'une modification dans nos instances.

En effet, Christian DECOCQ m'a fait part que le Groupe Union Pour Lille s'était réuni le vendredi 22 juin dernier et avait décidé à la majorité de sa dissolution.

Un nouveau Groupe appelé « Bouger pour Lille » composé de 9 élus : Christian DECOCQ, Isabelle MAHIEU, Isabelle BAERT, Danielle CATELLIN, Nicole MALLEVILLE, Loïc LESERRE, Pascal LABBEE, Claire DAVAL et José SAVOYE, a été créé. Il sera présidé par Christian DECOCQ.

Pour leur part, Jacques RICHIR et Françoise DESWARTE siègeront désormais en tant qu'Elus non inscrits.

Un petit mot sur les élections législatives. Les Français ont élu une nouvelle Assemblée Nationale. Nous avons ainsi clôturé cette année électorale majeure pour notre pays. Elle a beaucoup occupé les esprits et c'est normal étant donné l'importance de ces élections.

Je voudrais commencer par remercier tous ceux qui se sont occupés de ces élections dans notre ville, bien évidemment les agents, leur chef de service, Marie-Françoise BAJU et bien sûr Ariane CAPON, l'Elue en charge des élections.

Je voudrais aussi saluer l'ensemble des candidats aux élections législatives et particulièrement ceux du Conseil Municipal et, bien entendu, féliciter chaleureusement les nouveaux députés de Lille, Hellemmes, Lomme : Bernard ROMAN, Bernard DEROSIER, Alain CACHEUX et Yves DURAND.

Je voudrais aussi dire un petit mot personnel à Christian DECOCQ - je l'ai d'ailleurs déjà dit à la télévision comme à la radio - ce sont des moments qui ne sont pas faciles, je suis bien placée pour le savoir et je voudrais ici devant tout un chacun lui rendre hommage pour la façon dont il fait de la politique.

Nous n'avons jamais eu en face de nous quelqu'un qui n'a pas respecté ce qui est pour moi l'essentiel, c'est-à-dire les règles de la République et qui a toujours soutenu ce qu'il croit sans taper « en dessous de la ceinture », comme c'est malheureusement souvent le cas aujourd'hui dans notre pays.

Je crois que nous avons des relations normales entre Majorité et Opposition et je dois dire que j'apprécie et que j'ai de l'estime pour un homme qui défend ce à quoi il croit - même si nous ne sommes pas toujours d'accord - et sur la façon dont il fait de la politique. Je souhaitais le dire aujourd'hui devant tous.

Je voudrais aussi remercier les Lillois et les Lilloises pour leur mobilisation citoyenne à l'occasion des élections.

Vous imaginez bien que pour le Maire qui anime une équipe municipale où la Gauche réalise 60% des suffrages exprimés, cela ne peut que nous encourager à persévérer et à saluer tous les Lillois qui nous font confiance pour continuer à ce que chacun trouve sa place dans notre ville et que nous vivions mieux tous ensemble.

Voilà ce que je souhaitais dire sur les élections qui ont déjà été abondamment commentées. Il est donc inutile d'en dire plus.

Je voudrais mettre à l'honneur Colette ANDRUSYSZYN, qui a été récemment reconnue par le Comité International Olympique, à la demande de son responsable Henri SERANDOUR et qui a reçu le 23 mai dernier le diplôme Femmes et Sport du mérite qui n'est remis qu'à une seule personne par an lors de l'Assemblée Générale annuelle du Comité National Olympique et Sportif Français.

C'est une haute distinction qui est la juste récompense de son action de longue date dans la ville pour que les femmes et les jeunes filles accèdent davantage au sport. Notre adjointe, Michelle DEMESSINE, comme Sylvie FOLENS, y sont très attachées. Son action est très connue à Lille et

nous sommes particulièrement fiers de la reconnaissance qui a été accordée à cette Lilloise, Présidente du LUC, pour son action en faveur du sport féminin.

Un mot sur la Place de la République. Ceux qui n'étaient pas là ont lu dans la presse, entendu à la radio ou vu la télévision que nous avons dévoilé, le 20 juin dernier, le nouveau visage de la Place de la République et inauguré le Parvis des Droits de l'Homme. Grâce à la suppression des voies de circulation centrales, nous avons pu rendre 2000 m<sup>2</sup> d'espace supplémentaire aux piétons favorisant ainsi la promenade, la flânerie et reliant ainsi nos deux quartiers de Wazemmes et du Centre.

Cet aménagement symbolise ce que nous essayons de faire dans la ville pour que nous ne soyons pas seulement dans des lieux de trafic, de passage, mais bien dans une promenade à chaque fois que cela est possible et dans des lieux de rencontre dans des espaces publics de qualité.

C'est dans ce cadre qu'a été conçu un parvis des Droits de l'Homme. Je salue Ginette VERBRUGGHE qui a conduit ce projet avec l'ensemble des associations dans notre ville, porteuse de ces Droits de l'Homme. Il ne pouvait pas y avoir meilleur symbole que la Place de la République. Chacun sait que « Liberté, Egalité, Fraternité » rime avec la Dignité de l'Homme et les Droits de l'Homme. Il ne pouvait donc pas y avoir meilleure place pour cette plaque des Droits de l'Homme où est gravée une partie de l'article 1 de la Déclaration des Droits de l'Homme « tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits ».

Cela a aussi été l'occasion pour nous de rendre un hommage fort à l'ensemble des militants des Droits de l'Homme, ceux de notre ville, de notre pays, mais aussi avec une pensée particulière pour ceux qui se battent partout dans le monde et souvent au péril de leur vie.

Je voudrais maintenant revenir sur une bonne nouvelle annoncée vendredi, mais qui n'était pas pour Pierre de SAINTIGNON, moi-même et Jean-Marc GERMAIN, un scoop puisque nous y travaillons maintenant depuis deux ans, qui est l'arrivée de Decathlon sur le site Altadis.

Je voudrais redire que nous avons toujours refusé - et nous étions unanimes là-dessus au Conseil Municipal - cette décision qu'avait prise le Groupe Altadis de fermer cette usine qui était la plus rentable du groupe en laissant 540 salariés sans emploi et surtout en supprimant 540 emplois industriels dans notre ville et dans cette usine qui était la plus ancienne usine de Lille, pas à cet emplacement-là bien sûr, mais qui était auparavant la Manufacture des Tabacs, puis était devenue la Seita, puis Altadis.

Nous n'avons pas compris cette fermeture et ce transfert d'activité vers l'Espagne et je m'étais engagée auprès des organisations syndicales à faire tout notre possible pour recréer sur ce site des emplois industriels et cela malgré, il faut bien le dire, l'entreprise Altadis qui aurait préféré vendre ses terrains à un promoteur immobilier et ainsi valoriser le coût de ces terrains au-delà de ce qui est le cas lorsque la vocation est industrielle.

Le groupe Altadis s'était engagé à réindustrialiser et donc à chercher des investisseurs pour recréer ces emplois et par ailleurs à aider au reclassement, ce qui a été fait dans des conditions correctes, des salariés qui n'avaient pas d'emploi.

Nous avons parallèlement travaillé depuis plus de deux ans avec le groupe Decathlon qui a pris une double décision.

D'abord, celle de créer des marques Univers, des marques Passion, sur les grands produits de leurs gammes. Là, en l'occurrence, il s'agit de la marque B'Twin qui est leur marque de vélos et qui est une des marques les plus vendues dans le monde.

Ensuite, de réaliser un peu partout des villages autour de ces marques, villages qui permettent d'installer à la fois les ingénieurs et les techniciens qui conçoivent les nouveaux produits, qui recherchent les meilleures matières premières, qui testent celles-ci, mais aussi en l'occurrence qui fabriquent, assemblent ces vélos qui, par ailleurs, seront testés par les clients puisqu'on pourra aller sur le site pour tester le matériel.

Ce projet a été porté dans d'autres domaines, le ski au pied du Mont Blanc, les sports d'eau près d'Hendaye et puis il y a eu le projet Domyos que j'ai porté en tant que Vice-Présidente de la Communauté Urbaine à Marcq-en-Baroeul.

C'est à ce double titre de Maire et de Vice-Présidente de la Communauté Urbaine qu'avec Pierre de SAINTIGNON, j'ai travaillé sur ce projet avec Altadis.

Je suis vraiment très heureuse l'installation d'une entreprise qui est industrielle, qui va transférer 200 emplois de Villeneuve d'Ascq tout en en créant autant à Villeneuve d'Ascq et qui va d'ores et déjà créer 300 emplois industriels sur ce site. L'objectif étant, à côté de la conception, du show-room et des lieux de tests, de fabriquer 175 000 vélos par an et on peut espérer plus si cette marque, comme c'est le cas aujourd'hui, continue à se développer.

Il s'agit là d'un symbole extrêmement fort pour deux raisons.

D'abord, une grande entreprise du Nord, Decathlon qui est aujourd'hui installée partout dans le monde, en Chine, en Inde... décide de relocaliser des activités dans notre pays.

Ceci signifie qu'un certain nombre d'entreprises qui sont dans une logique économique se disent qu'avec l'augmentation du coût des salaires - c'est vrai dans les pays de l'Est et cela commence à être le cas en Chine du Nord par exemple - avec les coûts de transport qui s'accroissent de plus en plus, avec l'augmentation des cours du pétrole, qui n'est pas terminée, avec la réactivité nécessaire pour adapter le produit à la demande du client et ne pas avoir des stocks, y compris dans les magasins autour de l'usine, il est judicieux de relocaliser de la fabrication, en l'occurrence de l'assemblage à Lille, dans notre métropole et cela, c'est déjà un beau symbole.

Le second, c'est de ramener de l'industrie dans notre métropole. Bien sûr, l'industrie d'hier, nous ne la retrouverons plus dans notre pays, mais nous retrouvons l'industrie d'aujourd'hui avec les textiles techniques innovants et intelligents, des entreprises sur les médias, sur la culture, qui créent aussi des produits vidéo ou autres et c'est, en l'occurrence, un grand groupe autour du sport qui décide d'assembler les vélos ici à Lille.

Donc, là aussi, un deuxième symbole extrêmement important.

Le troisième, plus ludique, qui nous intéresse, c'est bien évidemment le fait d'installer B'Twin, marque mondiale à Lille, dans le Nord, dans cette métropole où on aime tant le vélo et je ne pense pas seulement à Paris-Roubaix, je pense aussi à ces milliers de personnes que l'on voit tous les week-ends sur les routes de Flandre, mais aussi à nos concitoyens qui, tous les jours, de plus en plus nombreux, prennent leur vélo. C'est l'occasion pour moi de rappeler que nous avons plus que doublé les pistes cyclables depuis le début du mandat puisque nous sommes passés de 20 km à 54 km et qu'on peut aller à vélo jusqu'au site d'Altadis, qu'on appellera demain B'Twin, où on pourra tester les nouveaux produits.

Je terminerai en disant que même si la négociation avec Altadis a été extrêmement difficile ces derniers mois, même si la recherche d'un groupe industriel n'a pas été simple, je crois que le fait que nous ayons refusé de changer le PLU pour changer l'affectation de ce site, ce que nous demandait Altadis, et la recherche que nous avons faite d'entreprises, tout cela a permis cette réussite. Encore une fois, qu'une grande entreprise du Nord revienne ici faire de l'industrie et pas seulement du commerce est pour nous un signe extrêmement encourageant.

Je l'ai dit à la conférence de presse, et je le redis, c'est un signe. Decathlon est un immense groupe qui vend ses marques partout dans le monde. Toulouse a Airbus, Atlanta a Coca-Cola, eh bien, nous, nous avons Decathlon, et j'espère que nous aurons d'autres implantations de Decathlon dans la métropole. En tout cas, nous continuons à y travailler.

(applaudissements)

Monsieur PARGNEAUX.

Monsieur PARGNEAUX.- Madame le Maire, je n'avais pas prévu d'intervenir puisque je n'étais pas présent au Conseil Privé, mais je voulais vous féliciter pour cette implantation du groupe Decathlon sur ce site Altadis.

Comme vous le disiez à la conférence de presse avec les responsables du groupe Decathlon, c'est une formidable nouvelle. Effectivement, c'est une formidable nouvelle pour le quartier de Fives, pour la commune d'Hellemmes, car on sait que nous avons été traumatisés par cette fermeture d'Altadis où de nombreux Hellemmois travaillaient. C'est aussi une formidable nouvelle pour la ville de Lille et au-delà pour la métropole lilloise.

Nous nous souvenons qu'au moment des difficultés du groupe Québécor, le Président MAUROY, lors d'une séance plénière de Lille Métropole Communauté Urbaine, indiquait toutes les difficultés que nous avons pour développer, activer le secondaire, l'industrialisation de notre métropole.

Nous avons réussi ces dernières années à gagner le challenge concernant le tertiaire, mais il nous faut être pugnaces pour permettre la présence de l'industrie dans la métropole. C'est chose faite grâce à votre action, celle de votre Premier Adjoint, Pierre de SAINTIGNON, et les membres du Conseil Municipal et les personnes qui y assistent ont eu raison d'applaudir, non pas seulement d'applaudir le groupe Decathlon, mais de vous applaudir car cette réindustrialisation que vous aviez souhaitée à l'occasion de cette fermeture malheureuse du groupe Altadis, quelque temps plus tard, ce sont 500 emplois qui arrivent dont 300 nouveaux.

C'est effectivement une formidable nouvelle. Encore merci pour votre action.

Madame le Maire.- Merci, Monsieur le Maire.

J'ai oublié de dire que, bien évidemment, les embauches se feront de manière prioritaire pour les anciens d'Altadis qui ne sont pas encore reclassés -ils sont entre 20 et 30- et que nous mettrons en place le même dispositif que celui mis en oeuvre pour les Galeries Lafayette et le Casino, c'est-à-dire que nous travaillons main dans la main avec ces entreprises, et que nous présentons des candidatures lilloises de tous les quartiers, de tous les âges, préalablement préparées pour ceux qui n'ont pas la compétence voulue.

Nous mettrons donc en place le même dispositif en ce qui concerne Decathlon.

Nous en arrivons au bilan des festivités de ces derniers jours.

Tout d'abord, l'édition 2007 des 10 Vagues qui va toucher à sa fin, le week-end prochain, au Centre et à Saint-Maurice Pellevoisin. Nous avons vu ces vagues passer dans tous les quartiers. Des milliers de personnes se sont retrouvées pour faire la fête. Il y a eu de belles fêtes un peu partout. Certaines de ces vagues sont aujourd'hui bien implantées. Je pense au Monde en Fanfare, à Tous au Sud, aux 400 Clous, mais aussi aux premières Vagues autour de thèmes, par exemple aux Bois-Blancs, la fête des rives de la haute Deûle qui a eu un grand succès.

Il y a eu une très grande déception à devoir annuler ce week-end la Vague du Vieux-Lille qui devait accueillir le festival de nos Géants, mais je pense que nous arriverons à trouver rapidement une autre date pour les voir danser dans la ville.

Je me réjouis aussi du succès de la fête de la Musique, comme un peu partout en France, et maintenant dans beaucoup de pays du monde.

L'ambiance a été conviviale, animée, même si nous avons eu deux petites bagarres comme cela arrive parfois.

C'est l'occasion pour moi de remercier les services Animation et Fêtes, la Police et bien sûr le service culturel, qui ont beaucoup travaillé pour que cette fête de la Musique se passe dans les meilleures conditions.

Je voulais aussi vous annoncer que nous avons pris la décision avec Catherine CULLEN, en accord avec le Conservateur, Monsieur TAPIÉ, d'offrir la gratuité pour deux journées pour l'exposition Philippe de Champaigne, comme nous l'avons fait pour Rubens, exposition qui, je le rappelle, a reçu un label d'intérêt national. Elle sera accessible gratuitement le dimanche 1<sup>er</sup> juillet de 18 à 22 heures à l'occasion d'une nocturne spéciale et le samedi 14 juillet, de 10 à 17 heures. Le musée sera ouvert gratuitement et totalement pour Philippe de Champaigne et les collections permanentes.

Je voulais aussi vous dire que nous sommes dans les prévisions pour les visiteurs puisque, pour cette exposition qui se termine le 15 août prochain, nous avons envisagé autour de 70 000 visiteurs et que nous en sommes aujourd'hui à 48 000.

On peut voir, quand on lit la presse spécialisée ou non, que c'est une exposition de très grande qualité, assez pointue, mais il faut aussi que nous ayons des expositions de cette nature pour que notre musée garde sa place artistique et de création dans notre pays.

Aujourd'hui, je pense que c'est un beau succès et il faut que plus de Lillois encore puissent y avoir accès.

Nous ne devons pas manquer non plus, mais Dominique PLANCKE y reviendra dans quelques instants, tous les événements qui s'annoncent autour de Vauban. L'exposition « La ville forte dans tous ses états » proposée par le Conseil Général, une journée événementielle le 7 juillet prochain co-organisée avec l'Armée de Terre. A l'occasion du tricentenaire de Vauban, la Ville de Lille accueillera divers événements qui rendront hommage à cet homme extraordinaire qui était un génie, il faut bien le dire, en tant qu'ingénieur militaire et qui a laissé dans nos villes des traces très importantes. Mais je laisserai Dominique PLANCKE vous présenter le programme.

Le samedi 2 juin a eu lieu la 12<sup>ème</sup> édition de la traditionnelle Gay Pride qui, maintenant, s'appelle « la Marche des Fiertés » qui a réuni 8 000 personnes.

Ce fut l'occasion pour les associations; dans le village des associations, de se faire connaître, d'échanger et de faire découvrir leurs actions au public.

Cela a été aussi l'opportunité pour tous les militants des Droits de l'Homme de rappeler qu'il y a encore dans notre pays des discriminations.

Je voudrais d'ailleurs dire qu'à la fin de cette « Marche des Fiertés », un petit groupe de personnes a été agressé verbalement et intimidé sur le parking d'Euralille. Si vous avez lu la presse ou écouté les informations ce week-end, vous avez pu voir qu'à Avesnes-sur-Helpe, deux jeunes femmes ont été obligées de déménager pour mettre fin aux violences et aux insultes qu'elles subissaient depuis un an.

Quand on sait que nous avons maintenant un député qui a tenu des propos intolérants en disant que l'homosexualité était une menace pour l'humanité, on voit qu'à tous les niveaux de notre société, il nous faut combattre toutes les intolérances pour accepter les hommes et les femmes, quelle que soit leur orientation sexuelle, leur catégorie sociale, leur sexe ou leur culture. C'est l'occasion pour moi de rappeler que c'est le combat permanent de la Ville de Lille, de la Majorité municipale et de le faire ici devant vous.

Je veux encore vous dire que nous accueillons actuellement le 21<sup>ème</sup> congrès confédéral de Force Ouvrière à Lille. Cela n'a pas dû vous échapper car les pancartes sont installées devant Lille Grand Palais. Nous sommes très heureux que le congrès confédéral de Force Ouvrière se tienne dans notre ville. C'est toujours pour nous un honneur de recevoir les grandes manifestations, notamment des organisations syndicales, après la CGT, la CFDT, l'UNEF, aujourd'hui Force Ouvrière.

Nous leur souhaitons la bienvenue à Lille. Ils arrivent aujourd'hui. J'espère qu'au-delà de leurs travaux, ils profiteront de quelques moments pour découvrir notre ville. C'est en général le cas. Je leur fais confiance.

O ouvrière, Jean-Claude MAILLY, le Secrétaire départemental, Bernard SOHET, sans oublier Alain VANDAELE le secrétaire Force Ouvrière des municipaux de Lille.

Un mot pour terminer ces communications sur les événements de la rentrée pour que vous vous prépariez pendant l'été à pouvoir les vivre.

D'abord, rappeler à tous les parents d'élèves de notre ville que nous avons repris cette année l'initiative des guichets uniques que nous mettons en place dans les Mairies de quartier.

Ce sont des lieux d'accueil, le temps d'un après-midi, qui permettent de donner des informations aux parents sur tous les services et toutes les activités que leurs enfants pourront suivre tout au long de l'année.

Par ailleurs, comme d'habitude, nous utilisons cette période estivale pour réaliser de nombreux travaux dans les écoles et ainsi rendre les conditions de vie dans ces écoles plus agréables.

C'est le cas par exemple des cours d'écoles à Moulins, à Lille-Sud, dans le Centre ; des façades comme celle de l'école Jean Bart à Lille-Sud ; des toitures comme par exemple à la Briqueterie à Lille-Sud, Montessori aux Bois-Blancs ; des jeux que nous avons installés dans la cour de récréation de plusieurs écoles.

Et nous poursuivons les travaux de rénovation de l'école Turgot à Lille-Sud dont l'une des ailes est déjà magnifiquement refaite et sera prête pour accueillir les enfants à la rentrée.

Ensuite, nous aurons la braderie du 1<sup>er</sup> septembre à 15 heures jusqu'au dimanche minuit. Les Lillois pourront réserver leur emplacement selon les modalités habituelles.

Je dois aussi vous rappeler que nous avons notre grand rendez-vous de début d'année avec les commerçants, artisans et taxis, le lundi 10 septembre au soir, Monsieur MUTEZ. Nous les accueillerons avec Madame CARLIER et Pierre de SAINTIGNON.

Quelques jours plus tard, j'aurai le plaisir de conduire une délégation municipale à Saint-Louis du Sénégal, à l'invitation du Maire de Saint-Louis, M. Ousmane Masseck NDIAYE, que nous avons accueilli il y a un an à Lille à l'occasion de l'inauguration du centre Gaïa à Lille-Sud.

Cette visite permettra de faire le bilan d'un partenariat, de ce jumelage qui marche formidablement bien grâce à l'implication de beaucoup d'habitants de notre ville.

C'est Martine FILLEUL qui nous présentera tout à l'heure le nouveau programme de coopération avec Saint-Louis du Sénégal, sur lequel nous aurons à débattre avec nos interlocuteurs lors de cette visite en septembre.

Je voudrais aussi saluer et adresser à Monsieur le Maire de Saint-Louis tous nos vœux de succès puisqu'il vient de changer de Ministère. Il était Ministre du Tourisme et des Transports et il est dorénavant Ministre de la Décentralisation et des Collectivités Locales.

A la rentrée, les 15 et 16 septembre, se dérouleront également les Journées du Patrimoine, dont Dominique PLANCKE nous parlera tout à l'heure.

Nous accueillerons aussi, à partir du 19 octobre, la Fondation François PINAULT.

Vous savez que François PINAULT est l'un des plus grands collectionneurs mondiaux, et par là même français. Il avait envisagé au départ de présenter sa collection d'œuvres contemporaines, œuvres plastiques, peinture, sculpture, vidéo, photos, à Boulogne-Billancourt. Divers événements ont fait qu'il a abandonné ce projet et qu'il a acquis le Palais Grassi qui est l'un des plus beaux sur le grand canal de Venise.

Il a présenté à deux reprises ses œuvres picturales, c'est-à-dire essentiellement les tableaux et les sculptures et il recherchait un lieu pour présenter ses vidéos.

La vidéo est un art beaucoup plus récent. Ce ne sont pas seulement des petits films, ce sont pour la plupart de très grandes installations et, d'ailleurs, nous aurons une très grande installation de Cindy Sherman au Tri Postal, 30 mètres sur 70 mètres et vous verrez que c'est extrêmement vivant.

François PINAULT collectionne ces vidéos depuis trente ans, et nous aurons donc une histoire à la fois de la vidéo, mais aussi du monde puisque, pendant ces trente ans, des artistes ont regardé ce qui se passait dans le monde avec des installations très poétiques, d'autres ludiques, d'autres beaucoup plus violentes et douloureuses, qui sont, me semble-t-il, extrêmement passionnantes.

Monsieur PINAULT a donc choisi Lille. Nous étions en concurrence avec Berlin, Montréal et Barcelone. Ces discussions ont eu lieu là encore pendant un peu plus de deux ans et nous avons finalement signé, il y a environ un mois, l'arrivée de ces vidéos au Tri Postal à Lille.

Je crois que ce sera un événement considérable pour notre métropole que l'exposition de ces œuvres dont j'ai vu une partie, et qui sont mises en valeur par la commissaire Caroline BOURGEOIS qui est la grande spécialiste française des vidéos et par de jeunes architectes qui en font la scénarisation.

Nous accueillerons peut-être là une des plus grandes expositions de France, en tout cas cette année, je le crois vraiment, et je suis très heureuse que ces expositions viennent ici à Lille.

La plupart de ces vidéos n'ont pas été montrées ou l'ont été parfois il y a vingt ou trente ans. Les plus grands seront là, dont Cindy Sherman... Ce sera donc un événement très important.

Nous en reparlerons, mais je voulais vous dire que le travail était déjà lancé avec les écoles, avec les centres sociaux pour que chacun puisse apprécier cette exposition, dont je voudrais dire qu'au-delà de la mise à disposition des œuvres et du financement par François PINAULT lui-même, de la commissaire et des scénaristes, l'ensemble des autres dépenses et notamment le montage de ces vidéos sont entièrement couvertes par le mécénat. Il n'y a pas d'argent public utilisé pour l'organisation de cette manifestation, si ce n'est la mise à disposition du Tri Postal, mais encore une fois, c'est une très, très bonne nouvelle pour nous et une fois de plus, pour les habitants du Nord et



pour tous ceux qui vont nous rendre visite, ce sera une occasion de prendre du plaisir et une occasion de rayonnement pour notre ville.

Enfin, toujours dans les événements de la rentrée, nous le nouvel espace commercial de la rue de Béthune, qui s'appelle le « 31, rue de Béthune », sera inauguré le 27 septembre prochain. Le centre commercial ouvrira dès le lendemain avec les Galeries Lafayette, mais aussi Darty, Adidas, et deux autres magasins de vêtements.

Là aussi, des bonnes nouvelles pour notre ville puisque nous savons qu'il y a là 350 emplois qui sont en train d'être recrutés, selon le processus dont je parlais tout à l'heure. Pour ne vous donner qu'un seul exemple, les 60 contrats emploi formation, ce sont 60 jeunes lillois qui ont déjà été recrutés et formés par les Galeries Lafayette.

Voilà les communications. Vous voyez qu'il y a beaucoup de bonnes nouvelles et aussi beaucoup de moments joyeux.

Je ne reviens pas sur l'inauguration de la Plage et du Ranch aux Bois-Blancs qui aura lieu le 7 juillet. Nous serons amenés à en reparler avec les journalistes pour que les Lillois aient plus d'informations, mais nous en avons déjà parlé ici en Conseil Municipal.

Je vous propose maintenant, si vous en êtes d'accord, que nous prenions nos dossiers, et de commencer par le dossier n°10; de Monsieur CACHEUX.

### Chemise n° 10

#### URBANISME

Rapporteur : Madame le Maire  
En l'absence de Monsieur CACHEUX  
Adjoint au Maire

**07/521 – Quartier Lille-Sud - Approbation de la modification du Plan Local de l'Urbanisme pour la ZAC Arras-Europe.**

**07/522 – Modification du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.) – Inscription d'un emplacement réservé pour espace vert.**

**07/523 – Modification du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.) – Changement de zonage.**  
*(voir vote page 20)*

*Adoptés.*

**07/524 – Réforme des autorisations d'urbanisme – Permis de démolir.**

*Adopté.*

#### GRAND PROJET URBAIN

**07/525 – Grand Projet Urbain - Principe de réalisation du programme d'équipements publics de la ZAC Arras Europe et approbation du dossier de réalisation.**

Je vais présenter un point d'étape sur l'avancement du Grand Projet Urbain puisque Monsieur CACHEUX est absent pour les raisons que j'ai indiquées tout à l'heure.

Nous avons dit, et nous allons le faire, que nous ferions une ou deux fois par an un bilan de ce Grand Projet Urbain devant le Conseil Municipal, sachant que nous tenons les Lillois informés à la fois par le Magazine de Lille, mais aussi depuis quelques semaines ou quelques mois, dans les Lettres de quartiers ou plus directement dans chaque immeuble.

Il y a un peu plus d'un an, le 22 mai 2006, nous présentions la convention financière relative aux grands projets de rénovation urbaine.

Je rappelle que ce sont 410 M€ qui seront consacrés à la construction de 3 000 logements neufs et à la réhabilitation de 1 600 autres, et qu'au-delà de ces logements, c'est bien évidemment aussi de l'espace public, des espaces verts, des équipements publics, sportifs, culturels, éducatifs, qui vont être réalisés ou rénovés dans les quartiers.

Ce grand projet est un formidable coup d'accélérateur sur les deux quartiers qui sont particulièrement touchés, Lille-Sud et le secteur de la Porte de Valenciennes à Moulins, mais aussi Magenta-Fombelle à Wazemmes. Et grâce à nos sites associés, il touche quasiment tous les quartiers de la ville puisque nous avons d'autres sites qui vont voir fleurir soit du logement social, soit du logement mixte à Wazemmes, à Fives, aux Bois-Blancs, à Saint-Maurice ou à Vauban.

Notre objectif n'est pas seulement, comme certains le font, de détruire des tours et de reconstruire une plus belle tour à côté. Nous allons construire quatre fois plus de logements que nous n'en détruisons. Et là où il n'y avait que des immeubles « posés » sur des espaces sans véritable vocation, nous allons refaire de la ville avec des îlots, des rues, des places, faire en sorte que toutes les fonctions de l'homme puissent être présentes, l'habitat bien sûr, mais aussi le travail, le sport, le commerce, ce qui est très important et évidemment la culture.

Une des délibérations importantes que nous présentons aujourd'hui, c'est la délibération n° 525 relative au lancement de la ZAC Arras Europe, donc au nord de Lille-Sud.

Il y aura trois autres délibérations liées à ce dossier qui seront présentées l'une par Marie-Christine STANIEC, la n° 630. Il s'agit de la délibération qui concerne ce que nous allons faire, sur les logements anciens dans notre ville, et notamment ceux qui sont insalubres ou de mauvaise qualité.

Bernard CHARLES nous présentera le processus d'insertion et de remise à l'emploi puisque nous profitons de l'ensemble de ces chantiers pour en faire avec les entreprises une condition d'insertion de jeunes et de moins jeunes dans ces métiers du bâtiment où, nous le savons, les commandes sont telles que nous avons beaucoup d'appels d'offres qui sont infructueux. Donc, il y a vraiment des embauches qui sont possibles et nécessaires.

Enfin, à l'occasion de la délibération n° 530, Danielle POLIAUTRE rappellera que le Grand Projet Urbain s'inscrit dans une perspective de développement durable, et qu'il s'agit bien d'éco-quartiers que nous sommes en train de réaliser.

Nous sommes bien là au cœur de notre vision de la ville, faire que chaque quartier soit un morceau de la ville, avec toutes ses fonctions et avec une plus grande mixité, mixité qui ne proviendra que d'une meilleure qualité urbaine et de cet effort que nous réalisons, l'Etat, la Région, la Métropole, mais aussi massivement la Ville, pour ces quartiers.

C'est un chantier immense que ce projet qui va aller de maintenant jusqu'à la fin de l'année 2011 et que nous travaillons avec les habitants au cours de réunions publiques.

*(Projection de photographies)*

Aujourd'hui, quand on va sur le terrain, on voit les choses les plus spectaculaires, par exemple la démolition des immeubles Marne et Somme... sur cette photographie, on voit plutôt des

jonquilles qui avaient été plantées par Gilles PARGNEAUX lors du précédent mandat et poursuivies aujourd'hui par Eric QUIQUET...

Au-delà de ces éléments spectaculaires qu'est la déconstruction d'immeubles, les premiers architectes sont aujourd'hui choisis pour un certain nombre de chantiers, les aménageurs sont désignés, les premières réhabilitations commencent ou sont imminentes, et la concertation avec les habitants a démarré dans les quartiers concernés et est quasi permanente.

Vous allez vous apercevoir qu'aucun des secteurs d'intervention n'a été oublié dans les premières actions.

Je vous propose de commencer par la porte de Valenciennes dans le quartier de Moulins.

C'est un des secteurs phares de notre Grand Projet Urbain puisque la rénovation de la porte de Valenciennes va permettre de lier le quartier d'Euralille 2 au quartier de Moulins. Nous allons tenter de faire une liaison douce, en y mêlant, comme nous l'avons déjà fait, du logement en acquisition privée et du logement social, mais aussi en réalisant une qualité d'aménagement qui permettra d'aller de Moulins jusqu'au cœur de la ville en passant par des espaces verts qui seront au cœur des filots que nous avons définis.

La démolition de Marne et Somme a donc été réalisée.

Je rappelle que, comme cela a été le cas précédemment à Moulins, chaque famille est accompagnée, qu'elle choisit le nouveau logement ou la maison dans laquelle elle veut habiter, et nous profitons de ces modifications et de ces déménagements pour l'accompagner dans d'autres domaines. Des structures sont mises en place avec des assistantes sociales, avec le PLIE, avec l'Agence Nationale pour l'Emploi, pour faire en sorte que les familles prennent un nouveau départ, y compris dans le domaine de l'emploi.

Certaines de ces familles vont d'ailleurs devenir propriétaires de leur nouveau logement, toutes ne seront pas logées dans un logement social.

Tous ces engagements figurent dans une charte de relogement que nous avons rédigée avec nos partenaires, notamment LMH et CMH et je rappelle que la Ville prend en charge, par exemple, le transfert des abonnements EDF, France télécom, etc.

Actuellement, ce sont les habitants de la résidence Verdun qui sont en cours de relogement. L'opération doit être achevée avant la fin de l'année et c'est à ce moment-là que l'immeuble sera déconstruit.

En ce qui concerne l'aménagement proprement dit du pôle de la Porte de Valenciennes, c'est la SEM Euralille qui a été choisie par la Communauté Urbaine pour être l'aménageur. Je dois dire que c'était pour nous un signe fort car cela veut dire que c'est le même aménageur, qui a réalisé ce nouveau quartier qui est un peu le symbole de la rénovation de Lille et qu'a porté Pierre MAUROY, qui va réaliser aussi ce secteur de la Porte de Valenciennes.

On va y créer 1.000 logements dont 350 dans le cadre du Grand Projet Urbain et, là aussi, là où souvent les immeubles sont posés sur des espaces qui ne sont pas très bien délimités, nous allons faire des rues, des nouvelles artères de liaison vers le centre-ville. Le programme prévoit aussi 30 000 m<sup>2</sup> de bureaux car, comme je le disais tout à l'heure, nous souhaitons qu'il y ait aussi des emplois et que le travail soit au cœur de ces nouveaux quartiers.

Nous gardons une place pour une école afin d'accueillir les enfants des nouvelles familles du quartier.

Actuellement, Euralille lance les études techniques et va acquérir les derniers terrains dont nous ne sommes pas encore propriétaires et l'architecte en chef va être choisi cet été.

Je passe à Lille-Sud où nous avons plusieurs gros chantiers en cours.

Nous consacrons 250 M€ à Lille-Sud pour ce Grand projet urbain. Vous savez que la première métamorphose de Lille-Sud, avant même ce programme, vient de ce que nous avons réalisé autour de la rue du Faubourg des Postes. Je pense par exemple à la Halle de Glisse qui est aujourd'hui largement reconnue puisqu'elle a accueilli le championnat de France de glisse acrobatique ce week-end.

C'est aussi le Faubourg des Modes qui commence à avoir une certaine notoriété. Nous attendons les nouvelles boutiques et les nouveaux événements avec un apport extrêmement fort des commerçants du quartier que je salue, notamment leur Président, Monsieur DESBOTTES.

Et puis, il y a eu, grâce au Conseil Général, ce nouveau collège Louise Michel, rue de Cannes, que nous avons inauguré en janvier 2007, et qui est aussi un événement majeur pour ce quartier.

Enfin, bien évidemment, tout le quartier attend l'Hôtel de Police qui sera achevé par l'Etat fin 2007.

Ce sont les projets que je qualifierai de publics qui sont d'ores et déjà enclenchés ou réalisés.

Aujourd'hui, nous allons vous présenter les projets plus particuliers de logements qui sont déjà lancés.

Tout d'abord, non loin de la rue du Faubourg des Postes, le programme d'aménagement de la friche industrielle Fauvet-Girel qui se précise.

Nous aurons sur ce site, à la fois la cuisine centrale de Lille pour l'ensemble des écoles mais aussi des maisons de personnes âgées, totalement modernisées et évidemment avec les conditions d'hygiène les plus avancées. Ce seront là aussi des emplois et des activités dans ce quartier.

Des bureaux à côté de cette cuisine centrale. 62 logements collectifs dans des petits immeubles. 97 maisons avec jardin, dont 35 seront réservées au locatif social.

Nous sommes là au cœur de ce quartier où existent à la fois la Cité des Fleurs et les 400 Maisons, où donc ces cités jardins existent depuis longtemps.

Nous avons cette friche industrielle qui nous a causé beaucoup d'ennuis puisque nous avons mis des années avant de pouvoir l'acquérir à cause des dépollutions à réaliser. Le propriétaire vendait en permanence à quelqu'un d'autre pour éviter que nous puissions l'acquérir et ainsi éviter d'avoir à la dépolluer.

En ce qui concerne les maisons avec jardins, le promoteur a fait appel pour ces maisons en libre accession à 20 architectes différents. Aucune maison ne sera semblable aux autres, à l'image des maisons de la Cité des Fleurs, mais aussi à l'image de ce qui se fait aujourd'hui de plus avancé dans les îles de Java, Bornéo et Sumatra, à Amsterdam, où on a réussi à mixer le logement social au cœur de l'accession privée et où ces petites maisons avec des jardins sont en cohérence les unes avec les autres, mais toutes différentes, qu'on soit dans le social ou dans le privé.

Cela donne une atmosphère tout à fait particulière, c'est vraiment de la ville où chacun peut s'approprier sa maison. Je crois que ce sera un très beau programme que nous présenterons le 5 juillet aux habitants avoisinants.

Dans ce secteur, à proximité de la rue du Faubourg des Postes, nous requalifions la place Cavell, la place de l'église et la rue des Secouristes, requalifications qui vont démarrer en 2008 et qui vont permettre de rendre ces espaces publics plus agréables, c'est le moins qu'on puisse dire.

Je passe maintenant à la ZAC Arras Europe. Nous sommes au nord-est du quartier. C'est un des principaux terrains d'intervention. Le 29 juin, les Elus communautaires devraient en désigner l'aménageur. Il nous faut préalablement modifier le PLU - c'est d'ailleurs ce que nous vous proposons en même temps que le lancement de la ZAC dans la délibération n° 525 - et approuver le programme des équipements publics.

Nous avons choisi avec le Président du Conseil de quartier, Bernard CHARLES, l'ensemble des Elus concernés et le bailleur CMH, les architectes du premier îlot d'Arras Europe qui va être construit à l'angle des rues Lazare-Garreau et de l'Europe.

Par ailleurs, les relogements des locataires de l'Oise ont déjà bien commencé.

Afin de permettre la désignation de l'aménageur, la délibération qui est présentée ce soir doit confirmer notre engagement à mener les travaux qui sont de la compétence de la Ville.

En effet, avec cette délibération, ce sont 15 M€ qui seront investis par la Ville directement pour mettre en œuvre un certain nombre de chantiers au-delà des logements dont je parlais tout à l'heure : la construction de la salle polyvalente attendue depuis très longtemps à Lille-Sud et pour laquelle pas moins de 84 architectes ont répondu.

Je voulais le dire parce que, après la salle polyvalente du Faubourg de Béthune où nous avons retenu un architecte mondialement connu, nous nous rendons compte que la qualité que nous voulons mettre dans ces quartiers, qui seront des éco-quartiers, des quartiers à développement durable, et la cohérence de l'ensemble des programmes que nous proposons, font que de nombreux architectes de notre pays, mais aussi de partout, répondent pour des équipements comme ceux-là, et donc notamment pour cette salle polyvalente qui, je crois, sera d'une très belle qualité.

Au-delà de celle-ci, le nouveau centre social de la petite enfance Lazare-Garreau. Là aussi, nous en débattons avec les habitants.

La réhabilitation du Groupe scolaire Malot-Painlevé et la Bruyère.

Enfin, l'ensemble des plantations, du mobilier et de l'éclairage public qui dépendent là aussi de la Ville.

Ce sont les éléments que vous trouvez dans la délibération sur laquelle je vous demanderai de voter à la fin de cette présentation.

Si l'on descend plus au sud, on arrive dans le secteur que l'on appelle Cannes Arbrisseau. Là, il nous a fallu réorganiser un secteur plutôt mal structuré où il y avait beaucoup de voies qui ne menaient nulle part. Nous avons aussi des friches, et il y avait un mélange des genres. Il a fallu retracer des voies, recréer un quartier avec des voies, des îlots et des immeubles.

Mais nous aurons aussi des nouveaux équipements. Je pense à l'installation de l'Unité Territoriale de Prévention et d'Action Sociale du Conseil Général qui sera installée à l'angle des rues de Cannes et du Faubourg des Postes et, tout à côté, rue de Cannes, un programme de 40 logements qui démarrera en 2008, comme l'UTPAS.

Quand je dis mélanger les fonctions, cela veut dire faire en sorte qu'il y ait de l'activité car l'activité amène autour des bars, des restaurants, des commerces, des emplois et c'est très important que tout cela puisse se mêler dans de bonnes conditions.

Des chantiers démarrent aussi, comme celui de la réhabilitation des résidences Porte du Sud et Silvère Verhulst, propriété de LMH.

Vous voyez l'état tel qu'il est aujourd'hui. La réhabilitation sera, je crois, assez belle. Les travaux vont commencer cet été.

Je parlais tout à l'heure de mixité, on la retrouve aussi sur le secteur Asie Wagner avec un projet qui a été présenté récemment aux habitants des 400 Maisons.

Nous aurons là aussi un mélange de maisons individuelles et d'immeubles collectifs qui ne dépasseront pas en hauteur les immeubles collectifs des 400 Maisons, avec des jardins collectifs, des jardins privés, beaucoup d'espaces verts et surtout beaucoup de qualité.

Les habitants des 400 Maisons ne sont pas oubliés puisque, parallèlement à cette opération Asie Wagner, les espaces publics et la voirie de ce quartier seront requalifiés.

Je n'oublie pas non plus le centre social de l'Arbrisseau. Nous allons continuer à finaliser ce projet.

Enfin, seront réhabilitées - Ariane CAPON a porté ces deux projets- l'école Wagner et le groupe Briand Buisson Nadaud. Les réunions ont eu lieu. Nous étions encore récemment avec les enseignants. Madame CAPON a aussi rencontré les parents d'élèves, et ces projets ont été présentés en Conseil d'école.

Non loin de là, nous terminons le stade Driss Berkani avec la réalisation du club-house qui était attendu depuis longtemps.

Je reste toujours à Lille-sud, mais là je passe de l'autre côté pour parler de la friche Paindavoine à l'est du quartier, presque aux abords de Faches-Thumesnil.

Le 21 février dernier, nous avons rencontré les habitants du secteur Margueritois - Faubourg de Douai pour découvrir le projet d'aménagement autour de cette friche de 4 hectares délaissée depuis quarante ans. La dépollution sera achevée en juillet et, à la fin 2010 -le projet est déjà connu, nous l'avons présenté aux habitants - 224 logements seront construits sur ce site.

L'architecte des 60 logements sociaux est déjà choisi. Nous trouvons là aussi sur ce site des logements locatifs sociaux, de l'accession sociale à la propriété et du logement privé, de l'individuel comme du collectif. C'est un peu ce que nous essayons de faire dans l'ensemble de ces domaines.

Tout près des Margueritois, un beau projet porté par la Chambre de Métiers et de l'Artisanat, la future Cité des Métiers qui va s'installer sur une friche de RFF d'ici trois ans -le projet est maintenant bouclé- et qui accueillera un Centre de Formation des Apprentis en restauration, une Faculté éregionale des métiers et de l'artisanat.

Un millier de personnes sont attendues dans cette Cité des métiers tout au long de l'année pour venir se former.

Il y aura aussi l'accueil de la MAJT, très important pour nous. Cette Maison des Jeunes Travailleurs, qui est actuellement installée rue de Thumesnil, sera intégrée à ce projet de la Cité des Métiers.

Voilà pour les projets de Lille-Sud qui ont démarré. Il y en a d'autres, vous les connaissez, mais ce sont ceux qui ont démarré sur lesquels je souhaitais faire le point.

Comme je le disais, les autres quartiers ne sont pas oubliés dans nos sites associés. Vous en avez là quelques éléments.

Aux Bois-Blancs, par exemple, sur les friches Aubrun et Coignet, en face d'Euratechnologies, les premiers chantiers de logements seront lancés au printemps 2008.

On y trouvera 347 logements dont 30% de logement social tout près de l'usine Le Blan Lafont.

Là aussi, nous avons présenté ces projets aux habitants des Bois-Blancs avec Walid HANNA le 30 mai dernier.

A Fives, plusieurs programmes de logements et de requalification des espaces publics démarreront en 2008, Eugène Jacquet, Alma, Becquerel Colomb, Frémy, Courbet. Là aussi un programme important.

Une partie d'Organum et Becquerel que vous voyez juste devant vous.

A Wazemmes, nous avons l'exemple d'un collectif dans la rue d'Arcole et dès 2008, nous allons réaménager les espaces extérieurs de la résidence Magenta-Fombelle.

Voilà pour les projets qui ont démarré. Nous ferons ce bilan à peu près tous les six mois pour vous dire où nous en sommes. Il serait peut-être bien, comme nous le faisons de manière décentralisée, que nous montrions les maquettes et les plans au Conseil Municipal puisque nous avons sur tous ces projets des maquettes ou des plans tout à fait intéressants à regarder.

Le Grand Projet Urbain répond bien sûr à une demande des habitants, à ce que nous avons promis de faire, c'est-à-dire que la même qualité de vie existe peu à peu dans tous les quartiers de la ville. C'est évidemment un chantier immense qui ne se fera pas du jour au lendemain et ce chantier, nous le portons avec les Lillois et avec les habitants directement concernés.

J'ai fait référence à plusieurs reprises aux réunions que nous avons faites avec ces habitants.

Parfois, nous allons plus loin parce que nous pouvons le faire. Je pense par exemple à ce qui est réalisé sur la salle polyvalente où nous faisons de Lille-Sud un vrai atelier urbain de proximité, comme cela avait été fait avec Eric QUIQUET pour le parc Jean-Baptiste Lebas et comme cela a été fait à Wazemmes avec Danielle POLIAUTRE pour la maison Folie. Nous impliquons les habitants dans les projets internes à la salle polyvalente : que voulez-vous dans votre salle polyvalente ? Regardons les besoins des associations, des familles, la taille des salles dont nous avons besoin et, ensuite, nous déciderons des projets qui doivent être réalisés.

De la même manière, à Magenta-Fombelle, dans cette résidence qui existe aujourd'hui et que nous voulons à la fois rénover et ouvrir vers l'extérieur, un travail très important a lieu avec les habitants. Même les Elus du Conseil Municipal d'Enfants ont, avec Danielle POLIAUTRE et Annick GEORGET, participé à la réflexion sur le réaménagement extérieur de cet îlot. Un questionnaire a été distribué à tous les enfants pour connaître les besoins de ces enfants, très nombreux dans le quartier et, le 3 juillet, il y aura une visite sur le site avec les habitants et les techniciens pour repérer l'ensemble des éléments qui ressortent des diverses études qui ont été réalisées et pour que chacun puisse donner son avis.

D'ailleurs, à Magenta-Fombelle, comme cela a été le cas à Fives, à Lille-Sud, aux Bois-Blancs et bientôt Porte de Valenciennes, nous faisons ce que nous appelons des « diagnostics en marchant », c'est-à-dire qu'un certain nombre d'habitants accompagnent les urbanistes, les architectes qui ont été choisis dans leur quartier. Nous l'avons fait récemment à Euratechnologies où nous étions avec Pierre de SAINTIGNON et Walid HANNA, où nous sommes allés d'un lieu à un autre avec les habitants qui peuvent réagir par rapport au projet ou mettre le doigt sur des points qui peuvent ne pas avoir été soulevés.

Je pense par exemple à cette remarque qui a été faite sur le fait que les ponts qui enjambent la Deûle devraient ne pas comporter de marches, bien sûr pour les personnes handicapées, mais aussi pour les pères et mères qui traverseront des Bois-Blancs vers cet espace vert qui sera très important devant les usines Le Blan-Lafont et qui sera un véritable parc pour les habitants.

Ne pas mettre de marches comme c'est le cas aujourd'hui pour les ponts existants, ce n'est pas facile parce qu'il faut mettre des déclinaisons, mais il faut aussi que ces ponts soient assez hauts pour que les péniches puissent passer en dessous... bref ! voilà le genre de sujets qui sont abordés par les habitants.

Je voudrais dire aussi un mot sur les ateliers mémoire.

Nous l'avons dit dans notre projet urbain, dans les documents que nous avons sortis, une ville ne se construit pas sans mettre en exergue ses racines. Et d'ailleurs, quand nous faisons des usines Le Blan - Lafont cette Euratechnologies, nous gardons la vocation économique, nous lui donnons une nouvelle vie.

Lorsque nous avons réalisé des maisons Folie, à partir d'une brasserie et d'une filature, là aussi, nous redonnons une vocation à des signes forts qui sont notre patrimoine, et nous avons voulu, en parallèle, faire tout un travail de mémoire qui a lieu aussi bien aux Bois-Blancs que sur Fives Cail pour que les hommes et les femmes qui ont travaillé dans ces bâtiments puissent perdurer dans leurs témoignages avec souvent des lieux qui leur seront consacrés. Je pense par exemple au travail que nous menons avec la CGT et les organisations syndicales à Fives Cail.

Un mot pour vous dire que nous essayons, autant que faire se peut, de faire en sorte que les enfants s'intéressent à l'architecture. Nous voyons là, dans le cadre de Lille, Ville d'art et d'histoire, les élèves de CM1-CM2 de l'école Malot-Painlevé qui ont effectué des visites sur plusieurs sites, à Moulins, à Euralille, au Vieux-Lille, qui ont construit les maquettes de leur ville idéale, notre idée étant bien de faire réfléchir ces enfants sur la façon de vivre ensemble dans une ville avec notre diversité, et d'être un peu aussi les acteurs de cette nouvelle ville que nous construisons ensemble.

Nous devons nous appuyer sur notre patrimoine, je le disais, mais aussi construire le patrimoine de demain, laisser notre trace et c'est la raison pour laquelle le choix des aménageurs, des architectes de haut niveau est évidemment une garantie de ce succès.

Voilà les projets pour l'habitat neuf.

Nous avons aussi un immense projet sur l'habitat ancien privé que nous présentera Madame STANIEC dès qu'elle arrivera. Ce projet doit aussi nous amener à avoir une aide de l'Etat. Notre dossier a été déposé à l'ANRU en 2005.

Plus de 1 000 logements situés dans des îlots sensibles sont concernés par ce dossier, principalement à Fives, à Moulins et à Wazemmes.

Dans certains cas, il y aura des réhabilitations -c'est le cas pour 900 logements - en versant notamment des aides aux propriétaires à faibles revenus, en les accompagnant et en les conseillant dans ces rénovations.



Dans d'autres cas, une reconversion immobilière sera conduite et des obligations de travaux seront faites à un certain nombre de propriétaires de logements. Nous en avons répertorié 266.

202 logements vacants et insalubres seront rachetés et rénovés et il y aura une démarche urbaine de rénovation de ces îlots avec, là encore, des rues de qualité, des espaces, des espaces verts... bref, faire dans ces quartiers de logements anciens le même travail que nous faisons aujourd'hui dans les quartiers de logements plus neufs.

Nous attendons de pouvoir, je l'espère, signer le plus rapidement possible l'engagement de l'Etat pour pouvoir avancer mais, d'ores et déjà, la Communauté Urbaine, et je salue cette volonté, lance la procédure pour que nous ne prenions pas de retard dans le renouvellement urbain de ces quartiers.

Voilà, mes chers collègues, Mesdames et Messieurs, le point sur ces projets aujourd'hui.

Je voudrais redire que ces projets se font pour les Lillois et avec eux, et je me réjouis, comme tous ceux qui y travaillent, de voir que, réunion après réunion, il y a de plus en plus de monde qui s'intéresse à son projet ou à l'évolution de son quartier. C'est une façon d'être encore plus citoyen et de réfléchir à l'intérêt général chacun dans son quartier.

Voilà ce que je souhaitais vous dire.

Avant que nous votions la délibération n° 525, je vais donner la parole aux deux personnes qui l'ont demandée : Monsieur QUIQUET, puis Monsieur RICHIR.

**Monsieur QUIQUET.**- Madame le Maire, je ne m'étais pas inscrit dans le temps de parole et donc je m'inscris un peu tardivement pour rappeler que le chantier colossal que vous venez de décliner ici, des rues, des logements, des équipements, des places, des mails plantés, des entreprises qui s'installent, tout cela, ce sont plusieurs morceaux de ville qui sont en train de se reconstruire et notamment sur Lille-Sud le chantier est colossal.

A ce niveau-là, et nous l'avons déjà abordé lors des premières discussions que nous avons eues sur l'ANRU, autant nous considérons que ce chantier de l'ANRU au sud de Lille-Sud est tout à fait majeur, autant nous considérons au niveau du Groupe que, pour le prochain mandat, il reste un enjeu urbain majeur qui est celui du traitement du boulevard périphérique.

La qualité du projet que vous venez de décliner ne pourra pas supporter très longtemps cette balafre urbaine en cœur de ville.

Il faudra donc travailler à une couverture partielle, cela existe aujourd'hui dans de grandes agglomérations, de grandes villes, Madrid, Paris, Neuilly qui achètent à prix d'or la couverture de son périphérique, Lyon, et cela doit donc pouvoir se faire à Lille et il faudra engager des études pour avoir des éléments chiffrés sur la faisabilité technique et les coûts financiers de ce chantier majeur.

Par contre, pour le prochain mandat, ce qui sera, je pense, de l'ordre du faisable, c'est au niveau de la Porte d'Arras, d'installer une sorte d'esplanade notamment pour rejoindre le jardin botanique puisque, aujourd'hui, l'un des endroits les plus catastrophiques de la ville, c'est justement cette liaison entre la Porte d'Arras et le jardin botanique. Pour un piéton avec une poussette, c'est infranchissable ; pour un cycliste, c'est la même chose.

Donc, je pense qu'il y a matière à recréer des liaisons de qualité, des espaces publics de qualité.

Un parvis sur la Porte d'Arras est un enjeu urbain tout à fait important pour justement valoriser le travail qui aura été fait sur ce morceau de Lille-Sud, et ensuite engager une réflexion opérationnelle sur la couverture de ce boulevard périphérique pour faire en sorte que Lille-Sud devienne un morceau de la ville plutôt que le sud de Lille.

Voilà ce que je voulais préciser au nom du Groupe des Verts, Madame le Maire. Je vous remercie.

**Madame le Maire.**- Je ne peux que m'associer à cette remarque qui est plus qu'une remarque, c'est un immense chantier, en tout cas sur le plan financier. Mais nous savons tous que nous n'aurons terminé le travail « dur » - parce que le travail n'est jamais terminé- sur cette ville que lorsque nous aurons réussi à couvrir le boulevard périphérique.

Ne rêvons pas, ce ne sera pas pour demain car il faut d'abord faire en sorte que nous fassions ce Grand Projet Urbain auquel nous travaillons, mais dès maintenant nous devons réfléchir aux conditions de cette couverture qui a déjà eu lieu en partie à Euralille, et qui doit se poursuivre dans la ville avec un coût qui, nous le savons, est considérable, mais ce sera une priorité le moment venu. Je partage tout à fait ce point de vue.

Monsieur RICHIR.

**07/650 – Achat par la Ville de Lille à Réseau Ferré de France de parcelles à Lille, rue de Marquillies.**

**Monsieur RICHIR.**- Mon propos s'articule avec ce que vient de dire Eric QUIQUET puisque je souhaitais intervenir sur la délibération n° 650, « achat par la Ville de Lille à Réseau Ferré de France de parcelles à Lille, rue de Marquillies » qui correspond sur le plan que nous avons vu tout à l'heure au rectangle de couleur saumon dans le prolongement de la Halle de Glisse et de l'Hôtel de Police juste à l'entrée de la Porte d'Arras vers le jardin des Plantes.

En fait, c'est le terrain sur lequel nous étions un certain nombre à soutenir une éventuelle implantation d'un stade, projet qui n'a pas vu le jour, l'affaire est entendue, même si la configuration de ce futur grand stade méritera d'autres débats que nous aurons dans d'autres lieux.

Ceci étant, cette partie de la rue Marquillies, comme nous l'avions souligné à l'époque, a par ailleurs, outre l'intérêt d'avoir un projet qui incite pour les générations futures, et si possible le moins tard possible, à couvrir une partie du périphérique, dispose de l'atout considérable qu'est le croisement de deux lignes de métro à la Porte des Postes. Le fait qu'aux deux extrémités de la rue Marquillies, il y ait à la fois la station de métro Porte des Postes et la station Porte d'Arras, on peut se demander s'il ne faudra pas travailler à la perspective d'un grand équipement sur ce terrain dont il nous est dit, dans la délibération, que la vocation principale est économique.

Différentes hypothèses sont possibles. Ce grand équipement ne relèvera probablement pas du seul financement de la commune, mais dans les recherches, dans les travaux, dans la concertation à mener, peut-être faut-il réfléchir à quelque chose qui puisse avoir une vocation sportive. On voit bien l'intérêt d'un palais omnisports qui fait cruellement défaut, selon les financements à rechercher.

C'est simplement pour dire que nous soutenons cette délibération d'acquisition de ces 9 hectares auprès de Réseau Ferré de France dont on sait que c'est un partenaire coriace en général dans les discussions et nous souhaitons que soit menée toute réflexion pour rechercher des équipements qui puissent à la fois répondre à la vocation du lieu, compléter l'approche de ce qui est mené sur Lille-Sud, et surtout tirer le profit de la formidable desserte en transports en commun de cette zone.

Par ailleurs, c'est un simple constat, dans la même chemise, nous votons également la délibération n° 523, l'évolution du site Altadis de zone UF à zone UG, donc passant d'un statut strictement industriel à un statut plus mixte d'activités, à la fois tertiaire, bureaux, commerces, services, industrie ou artisanat.

Nous souhaitons à cette occasion également saluer le travail qui permet aujourd'hui l'implantation de Decathlon sur ce site et saluer ce qui est une prouesse à notre époque, qui est le fait de faire venir quasiment en tissu urbain des activités industrielles puisqu'on sait qu'aujourd'hui pratiquement toutes les activités polluantes ou génératrices de nuisances s'éloignent des villes. C'est tout à fait important pour maintenir cette mixité d'activités.

Nous voterons donc ces deux délibérations, mais avec ce souhait de poursuivre –et je ne doute pas que vous l'ayez de votre côté- les recherches sur ce qui pourrait accueillir un grand équipement sur le secteur de la rue Marquillies.

**Madame le Maire.** - J'aurais dû dire tout à l'heure qu'effectivement, sur le site d'Altadis qui fait 187 000 m<sup>2</sup>, nous réservons 5 000 m<sup>2</sup> à des activités commerciales parce que Decathlon souhaite mettre à côté de son show-room un petit magasin de cycles pour les clients qui viendront les tester. Donc, nous restons bien sur la vocation industrielle sur 182 000 m<sup>2</sup>, et nous réservons 5 000 m<sup>2</sup> pour compléter le projet.

Sur la rue de Marquillies, cela doit faire trois Présidents de RFF que nous avons rencontrés pour essayer d'acquérir ce terrain. Il y a là à la fois l'Hôtel de Police et la Halle de Glisse et à l'autre bout, de l'autre côté de la rue d'Arras, la Cité des Métiers dont je parlais tout à l'heure.

Entre les deux, il y a 9 hectares. Effectivement, certains avaient pensé y implanter le stade, ce qui n'était possible que si on couvrait le périphérique, mais cela entraînait un coût très important. Donc, ce projet n'a pas été retenu.

Ce que nous pensons aujourd'hui, c'est qu'il faut d'abord penser à ce terrain et à son aménagement en fonction de deux choses, la couverture du périphérique et la traversée possible. Il ne faut pas y mettre des barres, que ce soient des bureaux d'entreprises ou autres, qui empêcheraient qu'on puisse rentrer dans la ville à plusieurs endroits et pas seulement comme c'est le cas aujourd'hui avec deux ponts.

Deuxièmement, je le dis, personnellement, je n'ai pas renoncé à ce qu'on ait une gare à Lille-Sud qui permette de faire venir les TER au sud de la métropole, de s'arrêter là, d'aller jusqu'à la cité hospitalière et, en traversant le pont, d'avoir accès aux métros et aux autobus.

Nous avons d'ailleurs gardé l'emprise derrière la Halle de Glisse et derrière la place pour cette éventuelle gare qui est d'ailleurs envisagée –mais pas du tout décidée- par la SNCF et RFF.

Alors, à côté, et parce que nous avons des projets d'entreprises qui peuvent créer des emplois à Lille-Sud, ce qui est quand même l'objectif premier, pourquoi ne pas penser à autre chose ?

Je connais le projet qui circule dans la métropole d'un parc omnisports. Il faut y réfléchir collectivement avec nos collègues des autres villes.

Nous savons bien que nous avons gardé sur le site de l'Union un site très important pour y faire sans doute un équipement sportif, lors d'un prochain mandat. Si c'était un parc omnisports, un vélodrome, ce qui ne serait pas inintéressant, on ne va pas en mettre deux dans la métropole.

Donc, il faut y réfléchir, même si j'ai vu à plusieurs reprises les personnes qui portent ce projet de parc omnisports dans la métropole.

Voilà ce qu'on peut dire.

Il y a de l'espace, et donc il peut y avoir de l'activité. Nous y réfléchissons et, de toute façon, nous garderons un espace suffisamment grand pour pouvoir y réaliser un équipement, qui n'est pas décidé aujourd'hui et que nous devons faire avec nos autres collègues de la communauté urbaine.

Voilà ce que je souhaitais vous dire, et je voudrais remercier Jean-Marc GERMAIN qui mène ces négociations avec RFF dans des conditions qui ne sont pas simples, il faut dire les choses très simplement, mais qui ont l'air d'avancer tout à fait correctement.

Je mets donc au vote la délibération n° 525, sur la ZAC de Lille-Sud.

Qui vote pour : l'ensemble du Conseil Municipal

Puis la délibération n 650 sur la rue de Marquillies.

Qui vote pour : l'ensemble du Conseil Municipal

Et la délibération n° 523 sur la modification du Plan Local d'Urbanisme.

Qui vote pour : l'ensemble du Conseil Municipal

Je vous remercie.

*Adoptés.*

#### ACTION FONCIERE

**07/526 – Achat par la Ville d'un local situé à Lille rue de l'Abbé Aerts.**

**07/527 – Immeuble sis à Lille, 173 rue du Rivoli 26, cité Delecroix - Achat par la Ville à M. N'GUYEN et Melle VERMEERSCH.**

**07/528 – Immeuble sis à Lille 137, rue du Faubourg de Roubaix - Acquisition par voie d'expropriation.**

*Adoptés.*

**Madame le Maire** - Madame STANIEC n'étant pas encore revenue d'une réunion importante au CHRU, je propose donc de passer la parole à Bernard CHARLES sur la partie Insertion et j'interviendrai sur la délibération si elle n'arrivait pas à temps.

#### Chemise n° 32

#### EMPLOI – GRAND PROJET URBAIN

Rapporteur : Monsieur CHARLES  
Adjoint au Maire

**07/612 – Grand Projet Urbain – Charte cadre métropolitaine pour l'insertion et l'emploi.**

Madame le Maire, chers collègues, parce que la Ville de Lille souhaite allier développement économique, développement urbain et insertion sociale et professionnelle, donc allier développement et solidarité, notre Ville, depuis plusieurs années, s'est engagée à ce que sa commande

publique, ses investissements, ses dépenses, favorisent également le retour ou l'accès à l'emploi des personnes qui, sans accompagnement, sans un effort particulier, n'y auraient pas accès.

Ainsi, notre Ville a milité à travers le réseau des Plans locaux pour l'insertion par l'économique à travers l'association Alliance Villes Emploi, longtemps co-présidée par Jacques BAUMEL et Pierre de SAINTIGNON, afin que le Code des Marchés Publics permette cette démarche.

C'est depuis quelque temps chose faite avec les articles 14 et 30 du Code des Marchés Publics.

Ainsi, 11 marchés ont utilisé la clause d'insertion à travers l'article 14 et à destination des entreprises.

Je prendrai quelques exemples : l'extension de l'IAE, la restructuration de l'école Turgot, l'école Littré, le CRDP à Fives mais aussi des marchés de services, je pense à ce dossier d'enlèvement des tags, à l'entretien des grands espaces verts.

Cet article 14 a permis jusqu'alors un volume de 138 200 heures, soit 900 mois d'équivalent temps plein.

C'est aussi, avec l'article 30 qui permet de monter des chantiers d'insertion et de qualification, ce qu'on appelle plus couramment des « chantiers-écoles » et, là je pense, en particulier, avec mon collègue Dominique PLANCKE, aux chantiers de rénovation des remparts de la Porte de Gand ou d'entretien de certains espaces verts ou encore d'espaces publics de Lille-Sud ou de Moulins.

Dans ce cadre, ce sont 50 000 heures de travail qui ont permis à plus de 100 personnes de retrouver le chemin de l'exercice professionnel.

Je veux aussi citer brièvement les fruits du travail de conviction à travers ces outils que nous avons mené auprès des bailleurs sociaux ; auprès de Lille Métropole Communauté Urbaine, je pense au dossier de Le Blan-Lafont, au dossier des rives de la Haute Deûle ; auprès du Conseil Général, je pense demain au chantier du collège de Wazemmes ; auprès de la Région avec la construction du nouvel Hôtel de Région.

Mais bien entendu, le Grand Projet Urbain dont vient de parler notre Maire, Martine AUBRY, ne pouvait pas, vu son importance et sa durée, ne pas être concerné par ces clauses d'insertion.

Là aussi, l'association Alliana Ville - Emploi à laquelle nous adhérons a milité afin que l'ANRU se mobilise sur ces clauses.

C'est aujourd'hui ainsi une obligation de consacrer 5% au minimum des heures travaillées à l'insertion, soit pour notre Grand Projet Urbain à Lille, 225 000 heures, près de 1 700 mois d'équivalent temps plein.

Ainsi, chaque chantier du Grand Projet Urbain fera l'objet d'un diagnostic systématique au stade de l'avant-projet définitif pour appliquer de la façon la plus efficace cette clause d'insertion.

Mais attention de ne pas se tromper sur ces chiffres que je viens de donner. La commande publique en elle-même crée de l'emploi. Les 410 M€ sont un levier extraordinaire de création d'emplois, mais notre souci de toujours à Lille, c'est de veiller à ce que ceux qui sont éloignés de l'emploi puissent également bénéficier de l'investissement public et ce par un processus de formation, de renforcement des compétences et des qualifications et par une lutte concrète contre les discriminations liées à l'origine personnelle ou à l'origine de quartier.

Nous ne voulons pas « faire des coups », nous voulons amener durablement ceux qui s'insèrent dans l'emploi durable. Nous ne voulons pas que les entreprises mettent fin à l'insertion à chaque fois qu'elles terminent un chantier.

Dans cette métropole, 9 opérations de rénovation urbaine seront menées dans le cadre de l'ANRU. En termes d'insertion, cela devrait représenter près d'un million d'heures, soit l'équivalent de 600 emplois d'un an.

Alors, avec 13 autres villes, avec le Conseil Général, avec Lille Métropole Communauté Urbaine, avec le Conseil Régional, avec les bailleurs sociaux, avec le service public de l'emploi, l'ANPE, les Maisons de l'Emploi, avec la Fédération Française du Bâtiment, avec la Fédération des Travaux Publics, avec la Direction Départementale de l'Équipement et l'Union Régionale d'Insertion par l'Activité Économique, nous avons décidé de mutualiser les parcours d'insertion pour permettre à ceux qui s'insèrent de connaître de véritables parcours vers l'emploi durable et également, ce qui nous semble essentiel, d'accompagner les entreprises dans une démarche de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences.

Là aussi, il s'agit de sortir du paradoxe d'une main-d'œuvre qui semble disponible et d'entreprises qui se trouvent face à une pénurie de main-d'œuvre.

Ici aussi, notre Plan local de l'Insertion par l'Économique, et aujourd'hui notre Maison de l'emploi, a aussi beaucoup milité afin que nous ayons une vision partagée au niveau de la métropole permettant ainsi de donner un sens réel, un sens sérieux aux parcours d'insertion et de faire des entreprises titulaires des marchés ANRU de véritables partenaires de l'emploi durable.

C'est tout le sens de cette charte cadre métropolitaine que nous vous demandons de bien vouloir adopter.

**Madame le Maire.** - S'il n'y a pas d'autres interventions, je mets aux voix cette délibération.

Qui vote pour : l'ensemble du Conseil Municipal

C'est effectivement très important que nous soyons capables d'intégrer des jeunes et des moins jeunes dans ces emplois nouveaux.

**Adopté.**

Je passe la parole à Madame POLIAUTRE qui va nous présenter la partie éco-quartiers, développement durable (délibération n° 530).

### **Chemise n° 11**

**QUALITE DE VIE ET DEVELOPPEMENT  
DURABLE**

**Rapporteur : Madame POLIAUTRE**  
Adjointe au Maire

**07/530 – Le Développement Urbain et Territorial Durable : des Eco-quartiers aux bassins versants - Subvention au Centre Interdisciplinaire de Recherche comparative en sciences sociales (CIR) pour l'exercice 2007 - Convention.**

Merci, Madame le Maire.

Je pense que les interventions précédentes ont déjà beaucoup dit sur ce qu'est un quartier durable, une ville durable, dans ce qui a été dit à la fois par vous-même, Madame le Maire et par Bernard CHARLES, on voit bien que les exigences du développement durable ne sont pas à côté des projets, mais au cœur des projets et s'inscrivent complètement dans les démarches de la Ville.

C'est vrai que Lille a saisi l'opportunité du projet de renouvellement urbain pour s'engager de manière offensive dans la notion de la ville durable, d'éco-quartiers, pour aller dans ce que vous appelez souvent, Madame le Maire, un nouvel art de ville, un nouvel art de vivre, qui remet l'habitant au cœur du projet.

On n'est pas, d'abord, dans de l'aménagement physique, mais bien dans de l'aménagement pour du vivre ensemble, pour de la haute qualité de vie pour les habitants.

Avec le souci de la ville que nous laisserons à nos enfants et des ressources avec ce que nous partageons avec d'autres territoires.

C'est en ce sens que le développement durable réintroduit la solidarité dans le temps et dans l'espace autour de la notion de qualité de vie de l'habitant.

C'est vrai qu'à Lille, le travail engagé est immense, mais je crois qu'il est assez exemplaire dans la recherche d'éco-quartiers que nous voulons systématiser parce que nous ne sommes pas dans une démarche qui voudrait faire de l'expérimental et laisser le reste des habitations et des logements anciens dans de la moindre qualité.

On est bien dans une démarche qui veut permettre l'accès à tous à du logement de qualité, à des quartiers, à du vivre ensemble de qualité.

C'est vrai que la Ville de Lille est engagée dans cette démarche depuis la mise en œuvre de son Agenda 21. Dès 2005, une délibération a été prise avec les éco-maires. La volonté était de travailler à la fois sur la maîtrise de l'étalement urbain et sur la qualité de l'aménagement.

J'en profite pour remercier les services pour la façon dont ils travaillent aujourd'hui de manière très transversale, très globale, et particulièrement le service du développement durable qui accompagne le service Habitat et le service Urbanisme. Il y a là vraiment une nouvelle façon de travailler avec l'apport des savoirs et des savoir-faire de chacun pour contribuer à la qualité que vous recherchez, Madame le Maire.

Quand on parle d'éco-quartiers, de quoi parle-t-on ? Il s'agit de croiser les défis d'aujourd'hui qui sont les changements climatiques, les défis énergétiques dont Philippe TOSTAIN pourrait parler. On sait que le bâtiment, c'est 22% de gaz à effet de serre et 40% environ de la consommation énergétique.

Mais ce sont aussi les enjeux de l'accroissement des inégalités économiques et sociales dans nos villes pour un certain nombre d'habitants, des enjeux sanitaires sur la qualité et la santé des habitants.

Un quartier durable, c'est un quartier qui est d'abord conçu pour le bien-vivre ensemble avec de la haute qualité de vie, avec de la mixité sociale, de la mixité fonctionnelle, des commerces, des équipements de proximité.

C'est aussi un quartier qui pense à son devenir ensemble, avec l'importance de la vie associative, des zones d'activité économique.

C'est un quartier qui veut avoir un paysage de qualité, des espaces communs où l'on puisse renforcer les échanges, les rencontres, le vivre-ensemble.

C'est aussi un quartier conçu pour réduire son impact environnemental et sanitaire. Bien sûr, réduire sa facture énergétique, notamment dans le logement, mais aussi par rapport aux besoins de déplacements.

Favoriser la qualité sanitaire. On sait que la pollution extérieure est quelquefois importante, mais dans les logements, elle l'est parfois encore davantage, notamment dans le logement ancien.

La gestion intégrée de l'eau est aussi une question d'avenir puisque l'eau deviendra une ressource de plus en plus convoitée et partagée.

C'est aussi réduire les déchets dans la déconstruction - on en a un exemple très important sur les rives de la Haute Deûle avec une des premières expériences en France - et faciliter la réduction des déchets tout au long de la vie des logements.

Un éco-quartier, c'est aussi un quartier qui favorise du développement économique -on a l'exemple très concret des rives de la Haute Deûle- mais aussi, comme vient de le dire Bernard CHARLES, à travers les clauses d'insertion économique.

C'est aussi une façon de penser les quartiers, la construction de la ville, qui développe de nouvelles activités, de nouveaux emplois, de nouvelles filières.

Aujourd'hui, les besoins sont loin d'être satisfaits. Il y a un besoin de nouveaux métiers, notamment dans le bâtiment, pour faire de l'isolation extérieure, des économies d'énergie, des énergies renouvelables, mais aussi sur les éco-matériaux. Par exemple, « Le Relais » est en train, à partir de vieux vêtements, de travailler sur un isolant.

C'est aussi un quartier qui ne peut pas être pensé du haut, mais qui doit être pensé collectivement, et je sais l'importance que vous accordez, Madame le Maire, à la concertation dans ces quartiers pour qu'il y ait une véritable appropriation par les habitants de tous ces enjeux, mais aussi pour qu'ils participent à la construction de leur devenir commun.

Pour avancer dans ces notions d'éco-quartiers, nous avons mis en place un comité d'acteurs et je tiens à remercier vraiment la centaine de partenaires qui a travaillé dans douze ateliers pour réfléchir tout au long de la démarche et notamment sur l'usage en priorité.

En effet il ne s'agit pas seulement de penser comment construire, mais plutôt à la façon de vivre, à l'usage, à la vie dans ces quartiers.

Le travail dans le comité d'acteurs qui a intégré la notion de coût global. C'est vrai qu'aujourd'hui, quand on construit, on pense souvent à la sortie de prix du loyer. Or, la notion de développement durable permet de réintroduire la notion de charge globale du loyer, en minimisant les charges de chauffage, les charges d'éclairage, les charges d'eau, les charges d'entretien.

Il y a là une nouvelle façon de penser dans la durée, dans le fonctionnement des logements et des quartiers.

Vous avez dit, Madame le Maire, qu'il s'agissait aussi de laisser une trace. C'est vrai qu'on est en train de créer le patrimoine de demain et j'en profite pour annoncer que, mercredi prochain, nous aurons à la Maison de l'architecture un débat « Est-ce que l'architecture, qui introduit le développement durable, va uniformiser le type de bâtiment ? -je sais que c'est une question que se posent certains élus- ou au contraire être facteur d'innovations d'architecture de qualité ».



Je penche bien sûr pour la deuxième solution, mais encore faut-il que l'on puisse avancer.

Tout ce travail se fait, je l'ai dit, avec de nombreux acteurs de la Ville, pour travailler sur de nouvelles formes urbaines.

Il se fait aussi, et c'est l'objet d'une délibération, pour travailler dans un réseau des villes durables au niveau de l'Europe. Nous avançons aujourd'hui sur un nouveau programme qui s'appelle « SUS-Cit 2 » qui veut associer toutes les réflexions, toutes les innovations, qu'elles soient sociales, écologiques, architecturales, au service du projet de la Ville, mais aussi pour l'impulser sur d'autres territoires.

Les interventions précédentes ont montré l'immense chantier qui était en cours. C'est vrai qu'aujourd'hui déjà l'éco-quartier qui se met en route sur les rives de la Haute Deûle est retenu comme un des dix grands éco-quartiers de France par le PUCA. Il concerne aussi Bois-Blancs 1, Bois-Blancs 2, Porte de Valenciennes, à Fives, etc. où les projets sont en cours.

La volonté n'est pas de faire de l'expérimental dans notre ville, mais bien d'offrir cette qualité à tous, non seulement dans la construction neuve, mais aussi dans le logement ancien, et je voudrais dire quelques mots sur ce que va présenter dans un instant Marie-Christine STANIEC.

C'est vrai que si les marges sont importantes en matière d'économie d'énergie ou d'amélioration sanitaire dans le neuf, c'est encore plus important dans l'ancien.

Aujourd'hui, c'est là que se trouvent les marges de manœuvre pour diminuer, voire pour diviser par trois les charges de chauffage. Et je sais l'importance qu'accorde Latifa KECHEMIR aux dettes énergie eau dans le logement ancien.

Or, c'est là que les marges de progrès en termes d'amélioration de la qualité de vie sont les plus importantes. Elles le sont également en termes de consommation énergétique, de consommation d'eau et d'impact sur la santé.

A ce sujet, tout un travail est engagé, que Charles SULMAN pourrait développer, autour des aspects sanitaires dans le logement et, avec le PACT et un certain nombre de partenaires dans le PRASE, nous réfléchissons à améliorer la qualité dans le logement ancien afin de limiter les champignons, l'amiante, etc toutes choses qui posent des problèmes importants de santé, mais aussi quelquefois tout simplement à travers le mobilier, les produits utilisés...

La volonté de la Ville, à travers la notion d'éco-quartier, n'est donc pas de faire un exemple mais, je l'ai dit, tout le travail qui est fait aujourd'hui consiste à élargir dans un véritable projet de ville durable pour aujourd'hui et pour demain.

Nous travaillons donc sur un référentiel important qui devrait être systématisé dans tous les projets de construction et d'aménagement. C'est un chantier en cours mais déjà de nombreux projets l'ont intégré.

Je voudrais enfin vraiment remercier tous ceux qui, dans la ville, travaillent sur ce thème dans les services comme parmi les partenaires pour que, demain, notre ville soit un exemple de qualité pour bien vivre ensemble.

Je vous remercie.

Madame le Maire. - Monsieur DECOCQ.

**Monsieur DECOCO.**- Madame le Maire, mes chers collègues, voilà une semaine importante pour deux sujets qui me tiennent à cœur, qui trouvent une réalité ou qui doivent la trouver en tout cas, dans le projet dont vous avez rendu compte, le Grand Projet Urbain, c'est-à-dire la question fondamentale de la cohésion sociale et la question tout aussi fondamentale du défi environnemental.

C'est une semaine importante parce qu'elle s'ouvre ici ce soir par un débat d'une extraordinaire qualité, auquel vous êtes sans doute trop habitués les uns et les autres, mais qui est extraordinaire de qualité et d'intelligence, et il se terminera vendredi soir à la Communauté Urbaine par l'ouverture d'un autre débat qui, je l'espère, sera du niveau de celui de ce soir, le débat sur le Plan Climat.

Je n'imaginai pas intervenir dans un tel contexte personnel et politique, mais au fond, je sens bien que je peux vous parler aux uns et aux autres, ce soir, en quelque sorte le « cœur pur ».

Je voudrais vous dire quelle est ma préoccupation par rapport au défi environnemental.

Ce défi est double. Il est bien sûr celui du changement climatique, on en parlera vendredi soir, mais il est aussi et surtout celui du défi de la santé et de l'environnement, dont vient de nous parler Danielle POLIAUTRE.

Quelle est ma préoccupation ? C'est que nous avons, nous Elus, par rapport à ces questions un véritable devoir d'efficacité. Si je peux me permettre un clin d'œil, je dirai qu'on n'échappe pas à la culture du résultat. Et c'est vrai.

Comment y parvenir ?

Je crois qu'on peut y parvenir de trois façons et je vous dirai surtout pourquoi.

On peut y parvenir en laissant l'écologie partisane derrière nous. Je crois qu'aujourd'hui, c'est quelque chose qui doit rassembler les uns et les autres, et sur lequel les Français, les concitoyens nous attendent. Pour ma part, vous savez que j'y suis tout à fait prêt.

La deuxième chose, c'est que nous pouvons y parvenir en faisant respecter nos décisions d'élus. Car nous pouvons prendre de bonnes décisions et ne pas en voir suffisamment la concrétisation sur le terrain. Pourquoi ? Parce que ce type de mise en œuvre n'est pas facile. Ce n'est pas ici un endroit technique, mais ce n'est pas facile de demander aux ingénieurs de pratiquer réellement la gestion des eaux pluviales à la parcelle. Ce n'est pas facile de demander aux maîtres d'œuvre, aux techniciens, aux services, même de bonne volonté, d'aboutir à ce défi terrible de l'isolation des bâtiments et des logements sociaux sans qu'il y ait une conséquence sur les coûts pour les locataires.

Enfin, ce n'est pas facile de tenir le calendrier. Or, nous n'avons plus le temps d'attendre.

Ma préoccupation est comment passer en permanence de la sensibilisation... je crois que cela, c'est fait, la campagne présidentielle et notamment les initiatives de Nicolas HULOT ont grandement fait avancer la sensibilisation. Nos concitoyens sont bien sensibilisés, mais ils ne savent pas toujours par quels moyens y parvenir.

Je crois que les Elus sont à la hauteur de leurs responsabilités. Nous avons des bons services. Mais arriverons-nous concrètement à aller suffisamment vite et à atteindre nos objectifs ? Il faudra une volonté d'enfer et peut-être aussi des pratiques concertées d'évaluation.

En conclusion, je crois que maintenant il faut passer plus que jamais à l'écologie pratique.

Voilà ce que je voulais vous dire et ce que je n'avais certainement pas imaginé vous dire encore ce matin.

**Madame le Maire.**- Je partage tout à fait ce que vous dites. Je dirai juste un mot d'un autre chantier que nous portons.

Dans ces quartiers qui seront effectivement des éco-quartiers -puisque nous avons la chance pour certains de démarrer de rien ou d'immeubles déconstruits- la difficulté que nous trouvons face à nous, c'est d'avoir la capacité des entreprises à construire avec ces normes HQE et parfois même nous sommes encore plus sévères dans nos appels d'offres. Nous mettons des normes en matière solaire, en matière de récupération des eaux de pluie, en matière d'orientation, par exemple que tous les appartements - sauf les studios évidemment- puissent avoir une double orientation... Mais nous avons face à nous des entreprises qui ne savent pas produire HQE en pensant HQE dès la conception du bâtiment.

Je travaille actuellement avec ma double casquette de Vice-Présidente de la Communauté Urbaine et de Maire de Lille à ces difficultés. Pourquoi, en Allemagne, arrive-t-on à produire sans un surcoût majeur alors que nous, nous n'y arrivons pas ? Parce que nous n'avons pas eu la réflexion sur les matériaux, sur l'intégration dès la conception. On met des doubles vitrages après coup, on met des isolants pour éviter le bruit, alors qu'on devrait le concevoir dès le début.

Et là, nous avons lancé un chantier avec deux producteurs d'énergie, EDF et Gaz de France qui, chacun, ont travaillé, puisqu'ils savent qu'autrement ils devront payer, c'est la réglementation européenne, et nous leur avons demandé de nous accompagner pour former des entreprises du bâtiment, les ouvriers, les techniciens, les ingénieurs, à être capables de penser éco-durable dès la conception des bâtiments et dès le choix des matériaux. Ce qui se fait en Allemagne et ne se fait pas chez nous.

Je pense que nous pourrions avoir dans la métropole un pôle de compétitivité, bâtir durable, avec des entreprises capables de le faire. Je les ai déjà rencontrées, et nous essayons d'y travailler.

Voilà un des éléments qui, aujourd'hui, pourrait nous bloquer non pas pour le faire, mais ce serait avec un coût supérieur à ce que l'on pourrait éventuellement faire si on était ailleurs.

Donc, il ne faut pas lâcher, et considérer que ces critères que nous mettons dans les appels d'offres, nous voulons les mettre en application. Ce n'est pas facile à un moment où le bâtiment est sur-occupé, et tant mieux puisqu'on dit que « quand le bâtiment va, tout va », il faudrait que le reste suive, et ce n'est pas encore le cas, mais c'est vrai qu'aujourd'hui, il faut absolument qu'on arrive à rentrer dans les faits parce qu'on a trop tardé et on voit bien ce qu'il en est avec le changement climatique.

Je mets cette délibération n° 530 au vote.

Qui vote pour : l'ensemble du Conseil Municipal

Je vous remercie.

**Adopté.**

**07/529 – Agenda 21 Lillois - Aide financière pour la réalisation du colloque « Instituer le Développement Durable ».**

**07/531 – Réalisation d'analyses de sols et d'eaux, d'études sur le patrimoine foncier de la Ville de Lille et des communes associées de Lomme et d'Hellemmes – Lancement d'un appel d'offres.**

*Adoptés.*

**Chemise n° 36**

**PERSONNES AGEES**

**Rapporteur : Madame le Maire  
en l'absence de Madame STANIEC  
Adjointe au Maire**

**07/628 – Subventions destinées aux organismes à caractère social - Personnes Agées.**

**07/629 – Rendez-vous du Sébastopol - Convention avec l'Agence PANIR pour la saison 2006-2007.**

*Adoptés.*

**GRAND PROJET URBAIN**

**07/630 – Conception graphique du projet de convention financière du projet de Lille Quartiers anciens : délégation de maîtrise d'ouvrage au GIP LMRU.**

Marie-Christine STANIEC n'étant pas revenue, je vais dire quelques mots de sa délibération n° 630.

Comme vous l'avez vu, cette délibération ne présente pas l'ensemble du projet habitat ancien. Nous le présenterons au mois de septembre. Elle permet de financer la maquette du projet que nous présentons à l'ANRU.

Je rappelle simplement ce que je disais tout à l'heure, à savoir qu'il y a près de 1 250 logements qui sont concernés, 900 par le biais d'opérations programmées d'amélioration de l'habitat que lance la Communauté Urbaine. Nous, nous allons apporter des aides financières, techniques et des conseils aux propriétaires pour réhabiliter ces logements. 142 logements sur des sites sensibles et 202 de manière diffuse, que nous allons acquérir pour pouvoir les remettre sur le marché après les avoir rénovés.

C'est au total un budget de 68 M€.

L'ANRU nous donnera certainement 9 M€, la Communauté Urbaine 12 M€, la Ville 6,4 M€, la Région 3 M€, l'Etat 1,7 M€, le Département 0,9 M€, la Caisse des Dépôts 1,5 M€ et nous attendons 33,4 M€ de recettes immobilières.

Voilà le projet qui vous sera présenté dans le détail, comme nous l'avons fait tout à l'heure, au mois de septembre par Madame STANIEC.

Si vous le voulez bien, mes chers collègues, je mets aux voix la délibération n° 630.

Qui vote pour : l'ensemble du Conseil Municipal

Merci beaucoup.

*Adopté.*

Je passe maintenant la parole à Madame BOUCHART qui va nous présenter les premiers résultats de son Plan sur l'économie sociale et solidaire.

**Chemise n° 30**

**ECONOMIE SOLIDAIRE**

**Rapporteur : Madame BOUCHART**  
Adjointe au Maire

**07/605 – Plan pluriannuel de développement de l'économie sociale et solidaire (PLDESS) –  
Programmation 2007-2010.**

Madame le Maire, mes chers collègues, Mesdames, Messieurs, je vais vous inviter tout d'abord à regarder des images qui donnent des éléments sur l'avancée de l'économie sociale et solidaire au niveau de la ville au travers de quelques exemples et de quelques points de vue.

(Projection d'une vidéo)

C'est donc avec plaisir que je vous présente à la fois les résultats produits par le premier Plan de Développement de l'Economie Sociale et Solidaire et le cadrage du second Plan.

Rappelez-vous, en 2002, j'avais suggéré que l'on se projette dans le temps et imaginé que nous puissions avoir des créations d'entreprises soucieuses de plus-value sociale, des clubs d'épargnants solidaires, des sociétés coopératives d'intérêt collectif, des couveuses, des boutiques de commerce équitable... eh bien voilà où nous en sommes aujourd'hui et comme nous avons concrétisé ces projets.

La création d'entreprises a été facilitée grâce à la multiplication de l'épargne citoyenne affectée. Nous avons une dizaine de clubs Cigales qui couvrent l'ensemble des quartiers de la ville, et assurent aux créateurs un parrainage efficace.

Les compétences des parrains sont mutualisées avec une plate-forme de la finance solidaire et ces clubs d'investisseurs solidaires mobilisent de plus en plus les Lillois et Lilloises convaincus qu'ils peuvent prendre part au développement économique de leur ville.

L'appel à projets permet que des dizaines d'initiatives soient soutenues directement, que ce soit dans le domaine de la restauration, du commerce, de l'environnement, de la culture, des transports, des TIC, de l'insertion ou du tourisme.

L'accompagnement de la création d'entreprises a également été renforcé avec la création d'une couveuse et de deux coopératives d'activité et d'emploi. Le créateur peut ainsi tester son activité, éviter la solitude de l'échec et créer des liens avec d'autres pour développer son projet.

C'est là que des centaines de projets ont été soutenus de façon indirecte. Par exemple, la coopérative d'activités et d'emplois Graine d'Affaires s'est installée dans notre métropole et a accompagné 135 projets, 25 créations, 50 entrepreneurs salariés, 7 associés dans la coopérative d'emplois, et aujourd'hui une vingtaine encore en convention d'accompagnement.

Une société coopérative d'intérêt collectif a été créée et salariés, bénévoles, consommateurs et collectivités sont associés à sa gestion.

L'agriculture biologique a continué sa structuration, une synergie existe maintenant entre la production, y compris celle produite par les jardins cultivés par des personnes en insertion, mais également la vente, la livraison à domicile ou sur le lieu de travail de plus de 400 paniers de légumes livrés par triporteurs non polluants et faciles à garer.

Le commerce équitable a aussi droit de cité. Une quinzaine d'enseignes se sont regroupées pour le promouvoir et la sensibilisation des enfants, des parents et des salariés se produit au travers des écoles, des centres de loisirs ou des comités d'entreprise.

En termes de communication, les Semaines de l'Economie Sociale et Solidaire ont attiré autant pour les visites que pour les conférences plusieurs milliers de personnes et sur le net, le site de Lille est largement consulté.

Ce second plan que nous allons voter ce soir garde comme principaux objectifs –ils sont double- d'accompagner ce modèle économique afin que sa place continue à grandir dans la dynamique de notre ville et également de prolonger, de multiplier nos partenariats afin de rendre toute l'économie plus solidaire.

On a vu au travers de ce film que l'impact commençait à être réel.

Ce nouveau plan va être décliné en 4 objectifs et 11 mesures à la fois autour de l'animation des réseaux d'acteurs, mais également pour continuer à développer l'offre et travailler sur l'innovation et la visibilité de ces différentes formes économiques.

Ce Plan est ambitieux car il intègre davantage d'éléments, à la fois en matière de proximité avec les bénéficiaires ultimes, d'animation et de coordination des réseaux d'acteurs et d'innovation.

Je vais mettre l'accent sur quelques nouveaux éléments.

Nous allons renforcer la proximité sur les quartiers de la ville, ce qui a déjà été amorcé avec la régie de quartier de Fives, on l'a vu dans le film, et bientôt la régie de quartier à Lomme. Et nous allons également mettre l'accent en favorisant l'accès à des prêts bonifiés pour favoriser la mobilité et la formation des demandeurs d'emploi en lien avec le CCAS et la Maison de l'Emploi.

Parce qu'elle favorise les initiatives collectives, l'économie sociale et solidaire peut répondre aux besoins, aux attentes des habitants des quartiers tout en favorisant leur participation active à la mise en place du service.

La coopération avec l'échelle communautaire sera elle aussi renforcée pour à la fois répondre aux besoins en matière de formation aux valeurs de l'économie sociale et solidaire, de l'école primaire à l'université, en passant par l'ensemble des mouvements d'éducation populaire, et également pour créer des coopérations par secteur d'activité pour conforter le développement des entreprises.

Je peux citer le travail que nous sommes en train de faire et qui rejoint un peu ce qu'on a dit précédemment autour des éco-produits puisqu'on travaille aujourd'hui à la conception d'un centre d'éco-produits qui croise à la fois l'alimentation et également les produits pour réhabiliter soi-même son propre logement, et la responsabilité sociale et environnementale des entreprises.

Pour encourager cette coopération, la Maison Métropolitaine de l'Economie Sociale et Solidaire verra le jour Porte de Valenciennes.

Il faudra en même temps continuer à innover en accompagnant fortement des secteurs d'activité stratégiques pour l'emploi de demain, comme notamment le bâtiment.

Outre l'aspect de l'insertion, je pense aussi qu'il faut qu'on développe et qu'on crée des entreprises dans le domaine du bâtiment. Dès l'implantation de la coopérative « Graine de bâtisseurs » on a travaillé en ce sens, mais également autour de l'énergie et de l'éco-tourisme sur lequel on travaille déjà.

Je voudrais également dire que nous poursuivrons l'exercice de démocratie participative engagé dès octobre 2001 au moment du diagnostic participatif en maintenant les instances créées qui permettent au plus grand nombre de personnes d'être informées sur la mise en œuvre du plan, mais également d'être forces de proposition et de participation à la prise de décision.

Je remercie les partenaires financiers de ce Plan, la Région, le Conseil Général, la Caisse des Dépôts et Consignations, des moyens qu'ils mettent à notre disposition et de la qualité du suivi qu'ils apportent au Plan lillois au sein notamment du comité de pilotage.

Je salue l'implication des services de la Lille, et notamment celle de Jérôme HESSE.

Enfin, j'adresse des remerciements particuliers à l'ensemble des acteurs qui se sont impliqués pour que ce nouveau plan soit aujourd'hui présenté.

L'économie sociale et solidaire sur la Ville de Lille, c'est 1 124 établissements employeurs et plus de 18 000 salariés.

L'évaluation du Plan a montré dans ses résultats que, depuis 2004, l'emploi dans les structures interrogées, avait progressé de 33%. Aujourd'hui et demain, l'économie sociale et solidaire est donc un réel vecteur économique capable de construire des réponses en termes économiques, mais aussi de solidarité et d'utilité sociale et collective.

Je vous remercie.

**Madame le Maire.** - Merci beaucoup, Madame BOUCHART.

Je crois que vous avez réellement pris les choses dans le bon sens, et on doit vous féliciter à la fois des premiers résultats qui sont très importants et aussi féliciter tous les acteurs de l'économie sociale et solidaire de notre ville.

Monsieur PECHARMAN.

**Monsieur PECHARMAN.** - Madame le Maire, mes chers collègues, nul ne contredira que les principes fondateurs de ce que nous appelons aujourd'hui l'économie sociale et solidaire portent des sentiments généreux, comme par exemple la primauté de la personne humaine sur le capital.

Par contre, certains des principes avancés semblent plus incompatibles avec la nature humaine, à savoir - je cite- « le non-profit individuel » ou encore « la dimension collective de la propriété et du patrimoine » qui nous rappelle les pires utopies du siècle dernier.

Ceci posé, je souhaite débiter mon intervention par une critique de la synthèse de l'évaluation du Plan de développement de l'économie sociale et solidaire, présente dans ce nouveau plan pluriannuel.

Tout d'abord, nous y voyons un problème de méthode. En effet, il est fait état d'un échantillon téléphonique de 80 acteurs lillois. Mais vous savez comme moi que la fiabilité d'un

échantillon est liée à sa valeur absolue et non à sa valeur relative comme pourrait le penser le profane. Il en résulte que l'intervalle de confiance des chiffres annoncés est énorme, de l'ordre de 8 à 10 points en plus ou en moins, d'où la grande prudence que nous devrions accorder à ces résultats.

Nous regrettons aussi quelques imprécisions et omissions dans la synthèse, comme par exemple que la réponse aux besoins des acteurs est à 34% « satisfaite » et à 32% seulement « moyennement satisfaite », ce qui tempère le résultat annoncé.

Autre lacune, le cabinet Gest fait état « d'un essoufflement de l'animation en 2006 » -ce sont ses propres termes- qui n'apparaît hélas nulle part dans l'information remise aux élus. Donc, un bilan assez incomplet.

Sur le fond, les réalisations de l'économie sociale et solidaire restent marginales.

Je ne prendrai que trois exemples pour illustrer mon propos.

Le micro-crédit est loin d'être la panacée universelle annoncée. Sylvie BRUNEL, économiste et professeur à l'IEP de Paris, met le doigt sur le fait que micro-crédit = micro-activité, micro-activité qui ne permet pas le lancement de vraies activités de production et qu'en définitive les bénéficiaires, même moins pauvres à court terme, restent exclus des circuits de financement traditionnels.

Elle insiste aussi sur le fait que les taux de ces micro-crédits sont souvent extrêmement élevés, à la limite de l'usure. Il semblerait que, là aussi, la philanthropie ne soit pas le principal moteur.

Le projet « Sol » qui est la mise en œuvre d'une monnaie complémentaire qui se voudrait affranchie de la fonction spéculative des monnaies traditionnelles ne semble pas convaincre non plus.

Citons enfin l'émergence de sociétés dites d'économie sociale et solidaire, mais qui sont peu en adéquation avec les réalités socio-économiques de notre ville.

Par exemple, Enercoop, producteur d'électricité à partir d'énergie 100% renouvelable, propose des tarifs de 20 à 30% supérieurs à ceux de l'opérateur historique et ceci à l'heure où la libéralisation de l'énergie se met en place.

Quand on connaît les difficultés que rencontrent nombre de nos concitoyens, cela laisse songeur...

Alors, nous voyons bien, Madame le Maire, que le coût triennal de 600 000 € auquel il faudrait d'ailleurs ajouter les divers financements croisés à destination des acteurs concernés au titre des autres politiques de la ville, n'aura qu'un impact marginal.

A ce propos, sur les 23 000 employeurs recensés dans la région, 19 000 sont des associations et seulement 18% des organes coopératifs ou des mutuelles, ce qui laisse supposer que là aussi, les emplois sont largement subventionnés.

L'économie sociale et solidaire est très loin d'être autonome. Le sera-t-elle jamais ?

En définitive, celle qui profite le mieux de ces actions pourrait bien être l'économie marchande traditionnelle qui y voit un moyen de proposer des produits ou services à l'élasticité prix quasiment nulle, tout en vendant de la bonne conscience. Et de développer en quelque sorte le bon filon du marketing pour bobos.

Merci.



**Madame le Maire.** - Madame VERBRUGGHE.

**Madame VERBRUGGHE.** - Madame le Maire, mes chers collègues, je ne vous parlerai pas ce soir de la volonté farouche de Christiane BOUCHART, depuis le début du mandat, de mettre en oeuvre ce Plan d'économie solidaire, ni de sa capacité à fédérer les acteurs, à les faire se rencontrer, à les faire réfléchir aux suites du plan initial après une évaluation remarquable partagée par tous les financeurs.

Je vous parlerai plutôt de cette économie dite solidaire, qui ne se contente pas de faire le constat que le système économique actuel ne résout ni les problèmes sociaux, ni les problèmes environnementaux et qui propose une économie qui répond au monde en évolution qui est le nôtre.

Il y a vingt ans, parler d'économie solidaire était considéré comme de l'utopie. Aujourd'hui, 4 candidats aux présidentielles ont inclus l'appui à cette économie dans leurs programmes électoraux et 15 Régions françaises ont pour la première fois mis dans leur Schéma régional de développement économique le soutien à ce type d'économie.

Dans l'appui apporté à l'économie, il fut un temps où personne ne discutait, tellement cela semblait évident, que la politique économique d'une collectivité devait aider les entreprises à s'implanter sur un territoire. Les études montrent pourtant que cela peut entraîner des effets d'aubaine et qu'il y a des façons plus efficaces de dépenser l'argent public pour les populations locales. Par exemple, en aidant des initiatives non délocalisables de services aux personnes.

En Région Lorraine, aucune des entreprises qui ont bénéficié de financements massifs de la part de la puissance publique suite aux fermetures de la sidérurgie dans les années 70-80 n'était encore là vingt ans plus tard.

Jean-Louis LAVILLE, professeur au CNAM, dans son « Dictionnaire de l'autre économie », insiste sur le fait qu'il est nécessaire de faire connaître les pratiques de l'économie solidaire : services de proximité, commerce équitable, finance solidaire, gestion des services urbains par les habitants, réseau d'échanges et de savoir, auto-production, création d'activités par les chômeurs, entrepreneuriat collectif ; tout cela doit être rendu plus visible.

De nouvelles formes d'actions collectives, voire des mouvements sociaux, sont en train de voir le jour, tels ceux qui remettent l'économie à sa place en en faisant un moyen et non une fin en soi.

Les promoteurs de ces activités les entreprennent pour leur finalité environnementale par exemple, économies d'énergie, énergies renouvelables, agriculture biologique, circuit court. C'est pour réaliser ces finalités qu'ils mobilisent des moyens économiques, et non le contraire. Ils utilisent l'économie à des fins solidaires.

L'économie solidaire est une façon de créer les conditions d'une responsabilité sociale et environnementale en économie. Christiane BOUCHART l'a bien compris et c'est pourquoi le Groupe des Verts apporte tout son soutien à ce Plan lillois innovant qui met l'homme au cœur de l'économie.

**Madame le Maire.** - Merci, Madame VERBRUGGHE. Effectivement, on peut parler de l'énergie absolument redoutable de Christiane...

Je mets aux voix la délibération n° 605.

Qui vote pour : l'ensemble du Conseil Municipal à l'exception du Groupe Front National qui s'abstient.

Merci.

*Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés.*

**07/603 – Plan pluriannuel de développement de l'économie sociale et solidaire (PLDESS) – Organisation de la Semaine du Micro-Crédit.**

**07/604 – Plan pluriannuel de développement de l'économie sociale et solidaire (PLDESS) – Actions éducatives d'Artisans du Monde – Subvention.**

**07/606 – Plan pluriannuel de développement de l'économie sociale et solidaire (PLDESS) – Animation de l'axe "Former, se former" - Subvention à l'APES.**

**07/607 – Plan pluriannuel de développement de l'économie sociale et solidaire (PLDESS) – Animation de l'axe Entreprendre Autrement - Subvention à Graines d'Affaires.**

**07/608 – Plan pluriannuel de développement de l'économie sociale et solidaire (PLDESS) – Animation de l'axe Epargner autrement - Subvention à l'Associations Les Cigales du Nord et du Pas-de-Calais.**

*Adoptés.*

**Madame le Maire** - Je passe maintenant la parole à notre Premier Adjoint, Pierre de SAINTIGNON, pour nous parler du Compte Administratif.

#### **Chemise n° 4**

#### **FINANCES**

**Rapporteur : Monsieur de SAINTIGNON**  
Premier Adjoint au Maire

#### **07/481 – Approbation du Compte Administratif Ville de Lille – Hellemmes - Lomme – Exercice 2006.**

Madame le Maire, mes chers collègues, vous le savez tous depuis longtemps, le Compte administratif c'est le bilan, c'est la phase ultime et, à cet égard, je fais un signe aux Conseillers de quartier qui, pour la plupart d'entre eux, sont ici, car, en ce moment, nous passons beaucoup de temps ensemble pour réfléchir au budget 2008.

Le Compte Administratif est la phase ultime d'un processus budgétaire qui commence un an et demi auparavant, lors de la préparation d'un budget, puis son vote.

Nous constatons et nous vérifions que nos engagements ont été tenus, les engagements que nous avons pris ici ensemble pour l'exercice 2006.

Autant le dire tout de suite, la ville de Lille est très en forme. Il suffit de la regarder, il suffit de la vivre pour mieux comprendre ce que pensent et ce que disent les Lillois et ce que pensent et ce que disent les étrangers qui nous rendent visite et qui sont, tout comme je le suis moi-même, émerveillés par son évolution.

Mais je voulais dire ce soir que la ville est en forme parce qu'elle est solidement gérée. Pour la sixième fois, je voudrais très rapidement vous en apporter la démonstration.

Les bases fiscales sont très dynamiques.

L'encours de la dette est parfaitement maîtrisé.

L'autofinancement est à son meilleur.

La capacité de désendettement de la Ville n'a jamais été aussi grande.

Je reviendrai sur tout cela en quelques mots.

Naturellement, le Compte Administratif qui vous est présenté est en ligne avec le Compte de Gestion du Trésorier. Je salue Monsieur JOURJON et je veux lui dire tout le plaisir que j'ai à travailler avec lui, en le remerciant pour son engagement et la qualité de son travail.

Pour caractériser le Compte Administratif, j'utiliserai quatre mots :

- volontarisme
- maîtrise
- transparence
- sincérité.

Volontarisme de la politique que nous menons qui est facile à percevoir sur notre programme d'équipement dans tous les secteurs, on va le voir dans quelques instants.

Maîtrise de la fiscalité et de l'endettement.

Transparence de nos procédures. L'exercice dans les quartiers, auquel je faisais allusion tout à l'heure, est un élément de ce débat avec les citoyens et notamment avec leurs représentants élus au second degré de notre Conseil Municipal.

Sincérité, sincérité stricte de nos procédures pour l'ensemble de la gestion municipale.

Quatre chiffres.

Le résultat pour 2006 : 4,4 M€.

Preuve d'une gestion prudente. Preuve d'une bonne santé financière. Preuve d'une exécution performante -nous en sommes témoins chaque jour- et efficiente du budget que nous avons arrêté au 31 décembre 2006.

Première bonne nouvelle.

Deuxième élément d'appréciation : l'épargne brute augmente.

Au-delà des mots, l'épargne brute, le résultat entre nos ressources et nos dépenses augmente et progresse en 2006 de 22% par rapport à 2005 pour être porté à un peu plus de 46 M€. Cela veut dire que c'est un élargissement de nos marges de manœuvre, c'est une augmentation de notre capacité d'autofinancement qui n'hypothèque en rien l'avenir sans alourdir le poids de la dette.

Deuxième bonne nouvelle.

Troisième élément d'appréciation : nos dépenses d'équipement.

Sans recours à l'emprunt nouveau cette année, 42,3 M€, soit + 600 000 € par rapport à l'exercice 2005.

Troisième bonne nouvelle.

Et puis nos dépenses de fonctionnement sont rigoureusement en ligne avec nos prévisions puisque, à la date du 31 décembre, nous avons engagé 88% de nos prévisions faites un an et demi auparavant lorsque nous fabriquons le compte d'exploitation pour la Ville.

Quatrième bonne nouvelle.

Quelques mots sur l'investissement et la ventilation de ces 42,3 M€ auxquels je faisais allusion.

Vous le voyez sur le tableau qui s'affiche.

Les équipements sportifs : 9,8% (4,2 M€). Vous savez tous ce qu'il y a derrière.

Ce sont les terrains synthétiques Duray par exemple, le complexe Driss Berkani, etc.

Les équipements culturels : 13,6% (5,8 M€). L'aménagement du Tri Postal, l'organisation des maisons Folie et toute une série de travaux.

Les équipements scolaires : 15,8% (6,7 M€). Travaux des écoles, travaux des façades.

Les aménagements des services urbains : 31,8% (13,5 M€).

Le patrimoine : 6,7% (2,8 M€).

L'ensemble du programme famille-jeunesse ; création d'un centre de la petite enfance aux Bois Blancs, création d'un nouveau centre social Mosaïques à Fives pour : 7,6 % (3,2 M€).

Et des équipements généraux pour 14,8 % (6,2 M€) qui sont des travaux de sécurité dans les bâtiments communaux et en particulier à l'Hôtel de Ville.

Je vous propose un très court voyage au travers de ces investissements.

Quelques morceaux choisis.

A tout seigneur, tout honneur : Hellemmes et Lomme, nos deux villes associées à Lille.

Hellemmes :

- les travaux de la salle Léo Lagrange : 405 600 €
- l'acquisition d'un terrain boulevard de l'Ouest : 212 900 €
- la création d'un espace sportif polyvalent : 134 000 €
- Ce sont quelques points de repère, simplement pour flécher toute une série de décisions innombrables qui ont été prises à Hellemmes autour des investissements dont sortent ces trois points remarquables.

Lomme :

- les travaux d'éclairage public et d'enfouissement des réseaux pour 1 253 000 €
- l'acquisition du terrain Wilvia pour 1 253 600 €.

Et puis, au gré des politiques, je fais défiler sur le tableau un certain nombre d'investissements qui sont finalement le résultat de toutes nos discussions au cours de l'exercice : patrimoine, culture et sports :

- l'église Saint-Maurice
- les maisons Folie
- le Musée des Beaux-Arts
- les bibliothèques
- la salle de sports Lestiboudois à Vauban

Les espaces verts, l'environnement et l'éclairage public :

- l'éclairage public en lui-même pour 4 M€. On comprend pourquoi Lille s'embellit et explose par rapport à cela,
- l'acquisition du matériel de propreté pour 549 500 €
- l'aménagement du parc de loisirs de la Citadelle : 448 000 €

L'urbanisme :

- le parc Matisse
- mais aussi la requalification de la place de Fives que nous avons inaugurée récemment.
- et le début des opérations de construction/démolition de logements à l'Arbrisseau.

L'éducation et le social :

- à l'école Turgot, le Centre Régional de Documentation Pédagogique, les crèches et haltes-garderies, le centre social de Lille-Centre.

Les équipements administratifs, l'informatisation, la sécurité et l'aménagement de l'Hôtel de ville.

Ces quelques mots simplement pour rappeler ce qu'ont été nos délibérations au fil de l'année et qui trouvent ici leur traduction concrète.

Les recettes.

Celles qui s'inscrivent hors emprunts :

- 6,7 M€ de subventions
- 5,6 M€ de FCTVA
- 3,4 M€, la recette de la Communauté Urbaine pour solder les opérations d'études et de travaux qui avaient été réalisées en son temps pour Grimonprez-Jooris
- et l'ensemble des autres recettes pour 0,4 M€.

Ensuite, vous trouvez un tableau que je tiens bien entendu à votre disposition. Vous avez dans ces camemberts l'éclatement de la première ligne des subventions, c'est-à-dire des 6,7 M€ entre l'Etat, les établissements nationaux, la Région, le Département.

Deux mots sur le fonctionnement : rigueur et efficacité.

Pour aboutir au résultat dont je vous ai parlé, les dépenses, 267 M€, en progression de 3%, les recettes, 306 M€, en progression de 5,53% ; l'évolution de la masse salariale qui emprunte ce schéma : + 3,39%. Il se situe donc au cœur de ce mouvement des dépenses et des recettes entre 2005 et 2006.

L'effort de subvention consacré par la Ville aux associations qui est largement développé à 35 M€, les dotations aux communes associées qui progressent de 2,35% pour un peu plus de 10 M€.

Dans le schéma suivant, vous avez une expression du rapport de ces dépenses de fonctionnement où la plus grande partie est occupée par les charges de personnel, les charges à caractère général avec les participations aux subventions. Là aussi, je pourrai vous donner ces tableaux.

Face à ces dépenses, des recettes de fonctionnement : 306 M€, 101,44% de nos prévisions, en progression de 5,53% par rapport à 2005, sachant que la Ville a bénéficié d'une recette exceptionnelle grâce à la remontée des fonds du Crédit Municipal.

La répartition des recettes, c'est le tableau qui vient se mettre en face du tableau des dépenses. Vous voyez apparaître la part des impôts et taxes, des dotations aux subventions reçues, des différents produits constatés par la Ville.

Dans ce contexte, je suis en mesure de vous confirmer ce qui était notre engagement. Nous avons rigoureusement maîtrisé, pendant cet exercice, notre endettement et notre fiscalité.

L'encours de la dette : 799 €/hab contre 881 €/hab en 2005.

La moyenne de la strate des villes comparables en France (plus de 200 000 habitants) est de 1 078 €/hab, soit un peu plus de 200 € de plus en valeur moyenne que la Ville de Lille.

Le taux d'épargne brute, c'est-à-dire l'écart entre les recettes et les dépenses, progresse de 15,3%.

Et nous avons constaté la recette exceptionnelle de Créatis à laquelle je faisais allusion.

Je le disais au début de mon propos, une fiscalité dynamique, vous en trouvez une expression simple : vous le savez, notre taux d'imposition n'a pas changé de tout le mandat. Pour autant, en 2006, ce sont 4 890 000 € de plus qui sont la preuve du caractère attractif et actif de la Ville de Lille. C'est cela que je voulais vous dire.

Pour les logements correspondant à la valeur locative moyenne, la cotisation communale s'élève à 720 €/foyer, rapportée dans la strate comparable, hors Paris, à 774 €, sachant que la Ville maintient sa politique de solidarité puisque plus de 55% des contribuables lillois sont exonérés partiellement ou totalement de la fiscalité locale. Parmi ces 55%, 21% sont totalement exonérés de l'impôt local.

Il faut le prendre en considération car cela fait partie de notre donnée générale.

Tout cela apporte un résultat de 4 444 000 € qui, comme vous le savez -je parle à ceux avec qui nous construisons le budget- viendra alimenter la colonne « recettes » du budget en cours et nous permettra ainsi de gérer la dette selon les engagements que nous avons pris.

Madame le Maire, mes chers collègues, la situation financière de la Ville s'améliore.

L'autofinancement, je viens de le dire à l'instant, est solide.

L'encours de la dette par habitant est contenu et, sur la période, diminue.

La capacité de désendettement de la Ville est meilleure que celle de toutes les autres villes comparables de France. C'est quoi la capacité de désendettement ?

Si nous décidions aujourd'hui de rembourser toutes nos dettes, parce que ce serait un choix, que je ne vous propose pas, alors, il nous faudrait 3,37 années. Là où la comparaison avec des villes identiques amènerait un remboursement sur des périodes qui vont de 5 à 8 années.

Trois des bases fiscales sont dynamiques, je vous l'ai dit, et l'effort d'équipement a été considérablement renforcé.

D'un mot pour finir, vous le voyez, mes chers collègues, une ambition hors du commun qui est portée par notre Maire pour sa ville, et nous en mesurons tous les jours les effets, inscrite dans un protocole budgétaire extrêmement rigoureux, avec un objectif : servir les Lillois avec leur argent, avec mesure mais ambition, tout en protégeant l'avenir.

Il me reste simplement à remercier Danièla BOIZART qui est véritablement la cheville ouvrière de la politique financière de la Ville, naturellement, Gildas BARRUOL qui assure l'intérim de la Direction Générale des Finances, sans oublier bien sûr la très haute, très vigilante et très importante autorité exercée par Monsieur Jean-Marc GERMAIN, le Directeur Général des Services.

**Madame le Maire.** - Merci beaucoup, Monsieur le Premier Adjoint.

Je passe tout de suite la parole à Philippe BERNARD.

**Monsieur BERNARD.** - Madame le Maire, à écouter Pierre de SAINTIGNON, je vais vous proposer pour la Marianne d'Or de la gestion locale puisqu'on a eu un exposé dithyrambique de l'état des finances locales.

Je vais peut-être y apporter une lecture un peu différente.

Il est vrai que le budget n'est pas une fin en soi. Il est vrai aussi que les finances doivent être au service des femmes et des hommes de cette ville. Mais il est vrai aussi que les finances, le budget de la Ville, c'est également le fruit du travail des Lillois et qu'ils doivent donc en mesurer l'utilisation dans les politiques de la Ville.

C'est la raison pour laquelle il faut aussi examiner ces budgets, ces comptes administratifs, sans angélisme démesuré.

Ce Compte Administratif est effectivement l'occasion de vérifier la conformité de l'exécution de votre budget et surtout au regard de vos prévisions.

Là, malheureusement, ce budget s'enfonce toujours plus dans le fonctionnement avec un ratio fonctionnement/investissement qui se fait malheureusement au détriment de l'investissement, même si effectivement la fonction publique c'est plutôt gérer un budget de fonctionnement.

En investissement, si l'on regarde la section cumulée en terme de dépenses, sur les 162 M€, vous n'avez véritablement que 42 M€ qui font l'objet de dépenses directes : 36 M€ concernent les opérations financières, 42 M€ sont des reports de la section d'investissement des années antérieures et 40 M€ sont des restes à réaliser.

Vous le voyez, nous travaillons largement pour les banques et en tout cas l'effort consenti en matière d'investissement est largement en deçà de ce qui vient d'être dit.

Du côté des recettes réelles d'investissement, la Ville court toujours après ces recettes puisque, à côté des 30 M€ d'emprunts non mobilisés mais à cause d'un effort d'investissement qui est largement en retrait de la part de la Ville, nous avons également 17 M€ de subventions en attente de

régularisation provenant certainement en partie de l'Union européenne qui risquent malheureusement de disparaître via le dégageant d'office.

Vous le voyez, la question du retour sur investissement est quand même importante quand on parle de finances et quand on compare les dépenses de fonctionnement par rapport aux dépenses d'équipement brutes, il y a un rapport de 1 à 10. Monsieur de SAINTIGNON comparait avec les communes de strates équivalentes, eh bien, les dépenses d'équipement, c'est 50% en moins par rapport aux communes des strates équivalentes. Ce n'est pas moi qui le dis, ce sont les ratios qui sont imposés par la DGCL et que vous avez bien voulu nous communiquer.

En matière de fonctionnement, je suis obligé aussi de constater une lente augmentation des charges en 2006, avec un début de privatisation et une hausse des prestations de services extérieurs aux entreprises, avec également - et je le regrette toujours - un lent glissement des dépenses de personnel, 1 point de plus par rapport à l'année dernière et tout cela n'a rien à voir avec l'avancement ou la qualification du personnel municipal qui est généralement très compétent, mais il faut le rappeler ici.

Et puis, quelques dépenses ici ou là.

Le coût des violences urbaines dans les écoles de la ville, 600 000 €. Ce sont des chiffres qu'il faut rappeler.

Certains ratios s'améliorent, c'est vrai, et on pourrait croire que la santé financière de la Ville est meilleure, tant au niveau de l'encours de la dette qu'au niveau de la part des recettes de fonctionnement absorbée par les dépenses de fonctionnement et le remboursement de la dette, mais j'ajoute tout de suite un bémol à ces félicitations que j'accordais : en grande partie, cela est dû aux recettes exceptionnelles qui sont tout à fait anormales et qui viennent déséquilibrer le ratio que j'évoquais à l'instant, en particulier grâce aux 10 M€ de la vente de Créatis.

Vous le voyez, Madame le Maire, Monsieur le Premier Adjoint, les chiffres sont têtus et le Compte Administratif que vous nous exposez aujourd'hui fait la démonstration éclatante du fossé toujours plus grand entre vos ambitions et le constat de tous les jours, finalement, je pourrais dire entre l'affichage rose et la réalité qui est beaucoup plus morose.

Je vous remercie.

**Madame le Maire.** - Par moments, Monsieur BERNARD, je me demande si vous habitez à Lille ou sur une autre planète parce que les gens que je vois disent exactement l'inverse de ce que vous venez de dire.

Quand on regarde les ratios, il y a des journaux économiques extrêmement sérieux qui montrent où est la place de Lille.

Vous avez parlé de l'endettement mais si Pierre MAUROY ne s'était pas endetté, on n'aurait pas fait Euralille, on n'aurait pas rénové le Vieux-Lille et le Centre. Croyez-vous qu'aujourd'hui on pourrait faire ce qu'on est en train de faire dans les autres quartiers ?

Depuis, nous n'avons pas arrêté de nous désendetter bien évidemment et de le faire de manière tout à fait sérieuse en renégociant d'ailleurs les taux d'intérêts et en ayant un autofinancement de plus en plus important.

Alors, effectivement, on peut ne rien faire, on peut ne pas s'endetter et, dans ce cas, la ville serait restée comme elle était il y a vingt ans. Eh bien voilà, aujourd'hui, elle avance, et vous, vous ne vous en rendez pas compte. Mais ce n'est pas grave, l'important est que les Lillois s'en rendent compte.



Monsieur DECOCQ.

Monsieur DECOCQ.- Madame, simplement une explication de vote.

Nous nous abstenons toujours sur le Compte Administratif dans la mesure où il ne faut pas se tromper de débat. Le débat a lieu lors du Débat d'Orientation Budgétaire et ensuite lors du vote du budget.

Que vérifie-t-on dans le Compte Administratif ?

Que la gestion est transparente ? Elle l'est. Elle est rigoureuse.

On vérifie que le taux d'exécution est satisfaisant. Il l'est.

Puisqu'il faut un tout petit commentaire politique, si vous le voulez, pour moi, ce n'est pas le lieu mais je n'y résiste pas.

Les bases sont dynamiques, le désendettement se poursuit, l'épargne brute augmente.

A quand la baisse des impôts ?

Ce n'est pas le débat d'aujourd'hui.

Madame le Maire.- On investit dans l'avenir, on achète du foncier et je peux vous dire que, quand on achète du foncier, on investit dans l'avenir. Si on ne l'avait pas fait au début du mandat, on n'aurait pas gardé les classes populaires dans la ville.

Et cela aura été le grand chantier pour ce mandat, faire que tout le monde puisse rester dans la ville et puisse y vivre bien, et cela nécessite des investissements. Et toutes les villes ne l'ont pas fait devant la montée du foncier. C'est pour cela qu'on essaie d'acheter Marquillies et Saint-Sauveur actuellement, comme on a acheté beaucoup de terrains dans la ville.

Alors, évidemment, cela se paie mais je pense que c'est un vrai investissement sur l'avenir et que cela permet surtout aux gens de mieux vivre. C'est quand même l'essentiel.

Monsieur de SAINTIGNON.

Monsieur de SAINTIGNON.- D'abord, je voulais vous remercier, Monsieur DECOCQ, pour votre intervention. Il est vrai que les choses sont très transparentes. Le Maire a répondu.

J'ajoute que la ville, telle que vous la voyez, la ville telle que vous la vivez, s'inscrit dans une organisation financière de la Ville où tous les clignotants, tous les paramètres financiers sont au vert. C'est cela la fierté qui est la nôtre et c'est cela notre devoir. Donc, je vous remercie.

Je vais demander au Maire de bien vouloir quitter la salle puisque c'est en son absence que nous aurons à nous prononcer sur le Compte Administratif.

(Sortie de Madame le Maire)

Mes chers collègues, nous avons à nous prononcer sur le Compte Administratif tel qu'il a été présenté et tel qu'il est repris dans la délibération que vous avez reçue.

Qui l'approuve : les membres de la majorité

Qui est contre : Le Groupe Front National

Qui s'abstient : le Groupe Bouger pour Lille; Madame DESWARTE et Monsieur RICHIR

Merci beaucoup.

Nous allons demander au Maire de Lille de venir nous rejoindre.

(Retour de Madame le Maire)

Madame le Maire, vous qui étiez très inquiète, nous avons procédé au vote du Compte Administratif pour l'exercice 2006. Il a été approuvé par l'ensemble de la Majorité municipale, sans qu'il ne manque une voix, avec une abstention des deux groupes de l'Opposition démocratique et un vote contre du Front National.

Voilà, Madame le Maire, je voulais vous féliciter très chaleureusement.

(applaudissements)

**Madame le Maire.**- Je veux d'abord remercier tous les collègues de la Majorité municipale et également l'Opposition démocratique qui s'abstient pour les raisons qu'a évoquées Monsieur DECOCQ. Le vrai débat entre la Majorité et l'Opposition a lieu au moment du vote du budget.

Il est quand même extrêmement rassurant pour notre Ville, et je voudrais en féliciter très fortement Pierre de SAINTIGNON, d'arriver véritablement, malgré ce développement et ces investissements lourds, à poursuivre le désendettement de la Ville, à accroître notre part d'autofinancement et à faire en sorte que les recettes soient extrêmement dynamiques.

Cela tient aussi à la manière dont notre Premier Adjoint mène, en lien avec l'ensemble des Elus, une discussion pour que les priorités soient vraiment celles des Lillois et que, ensuite, nous fassions tout pour mettre cela en œuvre.

Je le remercie beaucoup, d'autant qu'il fait actuellement le tour des Conseils de quartier et beaucoup de Conseillers de quartier m'ont dit l'intérêt de comprendre comment on fait ce budget de la Ville, ce que sont vraiment les priorités.

L'essentiel pour moi est de savoir que chaque euro qui nous est confié par les Lillois est bien utilisé.

Bravo à notre Premier Adjoint, Pierre de SAINTIGNON.

Et évidemment des remerciements extrêmement chaleureux à notre Directeur Général des Services parce que nous avons beaucoup d'idées pour la Ville, nous décidons, et que, ensuite, il faut mettre tout cela en musique dans les conditions prévues. Je le remercie beaucoup ainsi que toute la Direction générale et puis, plus particulièrement en ce qui concerne les finances, Gildas BARRUOL, Daniëla BOIZART et je n'oublie pas Monsieur JOURJON parce que nous avons la chance d'avoir un trésorier municipal qui nous aide, nous accompagne, nous conseille, et que cela est toujours d'une très grande utilité.

Donc, merci mes chers collègues.

**Adopté à la majorité.**

**07/482 – Approbation des Comptes de Gestion du Trésorier Principal – Exercice 2006 – Ville de Lille – Hellemmes – Lomme.**

**07/483 – Ville de Lille – Hellemmes - Lomme – Exercice 2006 – Affectation des résultats.**

**07/484 – Ville de Lille – Dotations complémentaires et nouvelles – Virements de crédits – Autorisations de programme et crédits de paiement – Ajustements – Décision Modificative n° 4 – Exercice 2007.**

**07/485 – Dotation de Solidarité Urbaine – Rapport annuel 2006.**

**07/486 – Organisation de congrès ou colloques à Lille - Subventions exceptionnelles.**

**07/487 – 41ème Congrès national des Sociétés d'Economie Mixte du 9 au 11 octobre 2007 à Lille - Subvention exceptionnelle.**

**07/488 – Amicale des Anciens du 43ème Régiment d'Infanterie - Demande de subvention.**

*Adoptés.*

#### DECENTRALISATION

**07/489 – Crédits décentralisés – Fonds d'Initiatives Habitants en faveur d'actions dans les quartiers.**

**07/490 – Crédits décentralisés – Aides financières en faveur d'actions dans les quartiers.**

**07/491 – Construction d'une salle polyvalente dans le quartier de Saint-Maurice Pellevoisin – Autorisation de signature de la demande de permis de construire.**

*Adoptés.*

#### DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

**07/492 – La 11ème édition d'Eurobio-Carrefour Européen des Bio-Technologies – Subvention au GIE Eurasanté.**

**07/493 – Faubourg des Modes - Maisons de Mode - Accompagnement Economique – Association MAISONS DE MODE - Subvention.**

*Adoptés.*

#### NOUVELLES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

**07/494 – Technologies de l'Information et de la Communication - Gestion et animation des Cyber-bases lilloises.**

*Adopté.*

Je vous propose de passer au sujet suivant.

Nous avons maintenant quelques petites délibérations courtes, je le dis parce que nous avons un dîner en l'honneur de nos Conseillers de quartier qui font un travail formidable dans notre ville et que je ne voudrais pas que l'on réduise trop cette soirée. Donc, quelques délibérations courtes qui vous permettent de donner des éclairages sur des points particuliers et je donne la parole, en premier lieu, à Jean-Louis FREMAUX qui est toujours court et extrêmement puissant dans l'expression.

### Chemise n° 5

#### PERSONNEL

Rapporteur : Monsieur FREMAUX  
Conseiller Municipal délégué

#### 07/498 – Avancement de grade – Fixation des ratios de promotion pour l'année 2007.

Merci, Madame le Maire. Je vais essayer de retenir votre attention sur une délibération très technique mais qui est attendue depuis très longtemps par les agents de la fonction publique territoriale.

La loi de février 2007 a changé considérablement les enjeux et les processus de construction de carrières.

Il y avait des enjeux là-dessus : un pour le service public qui nécessite aujourd'hui toujours plus de technicité, de professionnalisme et en même temps d'écoute du public et de la population.

Et un autre pour chaque fonctionnaire car ce développement de carrière détermine pour une part majeure sa rémunération et sa reconnaissance au travers du grade.

C'est à partir d'une volonté d'avancer sur ces deux plans que le développement professionnel a constitué l'un des axes majeurs du protocole d'accord triennal signé le 15 décembre 2005 avec toutes les organisations syndicales et couvrant les années 2006 à 2008.

Dès cette signature, cet axe de travail a fait l'objet de nombreux échanges et décisions avec les représentants du personnel et avec les agents qui ont d'ores et déjà permis des avancées extrêmement concrètes.

Je n'en citerai que trois touchant à la formation.

Entre 2005 et 2006 :

- + 60% du nombre de jours de formation, ce qui est considérable,
- + 15% de nos agents reçus aux concours
- + 40% de nos agents en formation en 2006.

Tout cela en réduisant en deux années de 45 à 20 le nombre d'agents lauréats aux concours et en attente de nomination sur un poste correspondant à ce nouveau grade.

Nous aurons sûrement l'occasion de revenir sur un bilan à mi-étape de ce protocole et particulièrement sur la mise en œuvre des contrats de développement professionnel fixant, entre l'agent, son encadrement et les ressources humaines, les démarches engagées de formation et d'accompagnement au service du projet de chaque agent.

La loi qui est aujourd'hui mise en œuvre nous impose de fixer par délibération les quotas d'avancements pour chacune de nos catégories.

Nous avons essayé de le faire avec de grands objectifs :

- marquer à l'intérieur d'un cadre financier contraint une étape dans la reconnaissance des agents par un effort sur le nombre de promotions et d'avancements,
- porter cet effort particulièrement sur les goulots d'étranglement que les spécialistes connaissent tous de métiers qui depuis 25 ans avaient des taux de promotions extrêmement faibles, ce qui désespérait les agents ; cela est vrai pour la catégorie B et la catégorie C
- mettre en place, au travers de ce dispositif, une meilleure adaptation de la promotion aux agents qui se donnent comme objectif de réussir les examens professionnels et qui étaient assez largement oubliés.

Nous sommes ce soir à une étape de ce processus, il nous faut délibérer :

Nous avons construit, Madame le Maire, mes chers collègues, une délibération qui fixe, grade par grade, des ratios de promotion.

Ils ont été présentés au Comité Technique Paritaire le 13 juin dernier et ils ont été adoptés à l'unanimité.

Cette proposition permet 20% de promotions et d'avancements supplémentaires. Cela est tout à fait important.

Je veux profiter de l'occasion, parce que je sais que les partenaires sociaux sont présents dans la salle, pour exprimer ma reconnaissance puisque, au-delà de la légitime bataille des idées, bataille syndicale, les partenaires sociaux de cette ville savent transcender les positions des uns et des autres pour comprendre que ce qu'on est en train de construire est un enjeu historique pour les salariés et font fi de leurs différences pour qu'on avance ensemble dans un processus qui apportera à n'en pas douter une évolution extrêmement importante pour les salariés de cette ville.

Le texte de février a prévu également le reclassement triennal des agents de la catégorie C.

Pour ouvrir cette discussion et donner un coup de pouce supplémentaire, je proposerai à la CAP qui a lieu cette semaine, le 28, que la première année, au lieu de prendre en compte seulement un tiers des agents, nous puissions pousser cette mesure jusqu'à 50%. Je pense que cela sera tout à fait apprécié.

Madame le Maire, dans le droit fil du protocole que vous avez parrainé et porté sur les fonts baptismaux, nous avons en tout cas du pain sur la planche et cette délibération sur les ratios de promotion qui ont été adoptés à l'unanimité par le Comité technique paritaire est une excellente chose.

Je voulais rendre hommage ici à tous les partenaires sociaux.

Merci beaucoup.

**Madame le Maire.** - Merci beaucoup, Monsieur FREMAUX.

D'abord, merci à vous, merci aux organisations syndicales. C'est une étape de plus dans notre projet global qui est de faire en sorte que tous les agents de la Ville qui le souhaitent puissent

progresser professionnellement, soit au choix, soit par les concours. D'ailleurs, dès cette année, nous avons eu un taux de réussite aux concours qui complète parfaitement le dispositif que vous venez de présenter. Je vous en remercie.

Je mets aux voix la délibération n° 498.

Qui est pour : l'ensemble du Conseil Municipal

Unanimité.

Merci beaucoup.

*Adopté.*

**07/496 – Participation financière destinée à la prise en charge partielle des substituts nicotiniques et à la mise en œuvre de mesures d'accompagnement pour les agents municipaux engagés dans une démarche de sevrage tabagique.**

**07/497 – Rémunération des médecins de crèches.**

**07/499 – Ajustement du tableau des emplois et évolution de missions.**

**07/500 – Comité des Œuvres Sociales – Versement de la subvention 2007 – 2<sup>ème</sup> partie.**

*Adoptés.*

## PROPRETE

**07/501 – Nettoyement de la voie publique et des espaces publics de Lille intra muros – Prestation du mois de mars 2007 – Passation d'une transaction.**

*Adopté.*

**Madame le Maire - Madame DEMESSINE.**

## Chemise n° 8

### SPORT

**Rapporteur : Madame DEMESSINE**  
Adjointe au Maire

**07/509 – Cession de véhicules de transports à des clubs sportifs.**

Merci, Madame le Maire.

Quelques mots sur la délibération n° 509.

Comme vous le savez, mes chers collègues, dans le cadre de sa politique sportive, notre Ville s'est attachée à promouvoir et à soutenir les clubs sportifs qui en sont la cheville ouvrière. Leur tâche est immense, elle est essentiellement réalisée par des acteurs bénévoles qui se dévouent tous les jours pour l'éducation, la formation et la compétition dans toutes les disciplines présentes dans notre ville.

Leur dynamisme est soutenu à la fois par les succès qu'ils obtiennent mais aussi par la reconnaissance que nous leur apportons du travail qu'ils font au service de l'intérêt général, pour les jeunes et pour l'image de la ville.

C'est pourquoi le soutien moral, logistique, financier que nous développons autour d'eux est primordial.

Il s'est renforcé au cours de ce mandat, notamment grâce à la progression significative de l'enveloppe des subventions, grâce à la progression spectaculaire de notre parc d'équipements et d'installations sportives de grande qualité, grâce au soutien logistique et matériel pour les grandes compétitions et enfin grâce à notre service des sports, à ses animateurs et à ses éducateurs présents sur le terrain à leurs côtés la journée, le soir, le samedi, le dimanche, dans un véritable esprit de service public pour le sport.

En 2001, sensibilisés par le problème maintes fois évoqué par les clubs du transport des équipes, notamment des plus jeunes, là où se joue véritablement l'enjeu éducatif, nous avons doté les clubs de football des quartiers d'un véhicule chacun. 9 clubs à l'époque en avaient bénéficié.

L'expérience s'est avérée très concluante. Les clubs n'ont pas manqué, à chacune de nos rencontres, de souligner à quel point cela avait été bénéfique pour leur activité, pour leur faciliter la vie et surtout pour la sécurité des déplacements.

Leur activité sportive s'étant fortement développée, un certain nombre d'autres clubs, d'autres disciplines, opérant vers les jeunes et jouant un rôle social important dans la vie des quartiers, ont manifesté le besoin d'être aidés aussi pour le déplacement de leurs équipes.

C'est pourquoi ce soir nous vous proposons une nouvelle dotation de six véhicules de 9 places chacun pour six clubs.

Il s'agit :

- de l'Omni Sport Fivois – lutte
- du Gant d'Argent de Lille-Sud
- du Boxing Club des Flandres de Wazemmes
- du Boxing Club de Moulins
- de l'A.S. Vieux-Lille pour les activités football et basket
- et de l'Union Sportive des Antillais (football) qui évolue à Lille-Sud.

Cette mesure qui vous est proposée entre de plain-pied dans le cadre des opérations de proximité que nous voulons promouvoir pour créer du lien et de la solidarité.

Ce don de véhicules sera effectif à la rentrée et ces clubs pourront donc démarrer la prochaine saison avec le cœur un peu plus léger pour gérer leurs déplacements.

Pour terminer sur le sujet sportif, permettez-moi de me réjouir avec vous et au nom des clubs du succès de l'opération lancée il y a un an dans le cadre de Lille, ville de la solidarité. Il s'agit de l'action de parrainage clubs sportifs/grandes entreprises pilotée par Violette SPILLEBOUT, en charge de Lille, ville de la solidarité, avec le soutien très actif de Pierre de SAINTIGNON qui, je dois le dire, s'est beaucoup investi pour défendre ce projet auprès des entreprises.

Là aussi, c'est une expérience qui a concerné pour l'instant 18 clubs et 18 grandes entreprises mais qui va être poursuivie, d'autres partenariats sont en cours de préparation.

Après une année de fonctionnement, ces parrainages ont permis de mettre en place des actions tout à fait originales et innovantes, avec une grande dimension de solidarité, de spontanéité et de proximité.

Les objectifs sont simples : faire se rencontrer des acteurs, ceux des entreprises et ceux des clubs dont pourtant les préoccupations sont très éloignées mais dont les atouts et les savoir-faire communs de part et d'autre peuvent se conjuguer et s'entraider, la preuve, nous y sommes arrivés.

Le bilan est extrêmement encourageant pour une première année de fonctionnement.

C'est un apport financier total de plus de 50 000 € de la part des entreprises qui a permis de renouveler largement, pour les clubs, une partie de leurs équipements et de leurs matériels sportifs, avec des apports allant de 2 000 à 10 000 €.

C'est aussi, dans un projet qui porte beaucoup plus largement que sur le sport lui-même, le financement de formations qualifiantes (brevet d'Etat et licence), pour les familles et les jeunes en difficultés, favorisant ainsi l'égal accès de tous au sport. Deux formations ont été prises en charge cette année, deux sont à venir. C'est par exemple l'entreprise LESAFFRE au profit du Racing Club des Bois-Blancs.

C'est également l'organisation de rencontres festives et de matches amicaux permettant de créer des liens personnels et durables. Un match amical a eu lieu entre la Société des Eaux du Nord et l'U.S.-Faubourg de Béthune le 2 juin dernier. On parle beaucoup de mixité, voilà un exemple simple de mixité sur le terrain du sport.

Certaines grandes entreprises sont engagées dans le mécénat culturel et sportif. Cela a été aussi l'occasion –cerise sur le gâteau- d'une offre de places de spectacles à l'Opéra, au musée, pour des grands matches, grâce à ces partenariats, je pense en particulier à 100 places offertes par GDF pour le meeting d'athlétisme au Stade de France le 6 juillet prochain. Pour certains, ce sera la première fois qu'ils pénétreront dans ce stade qui fait beaucoup rêver.

Enfin, ce rapprochement entreprises/clubs a permis des contacts et des opportunités sur le champ de l'emploi et de l'insertion.

Ainsi, un certain nombre de stages saisonniers ont pu s'organiser entre des clubs et des entreprises, de nombreuses journées découverte en entreprise, cela plaît beaucoup aux clubs.

Des opportunités tout à fait concrètes aussi comme des embauches en CDI et en CDD.

Voilà en quelques mots ce qu'il a été possible de réaliser en une année et qui va bien au-delà de l'apport concret financier. Cela permet des relations qui vont beaucoup plus loin.

Ces initiatives apportent aux clubs une réelle contribution pour assurer leur développement et leur pérennité mais c'est aussi et surtout l'occasion pour les clubs de bénéficier d'une véritable reconnaissance de leur existence, de leur action et de leur rôle dans les quartiers en tant qu'acteurs de la prévention, de la citoyenneté, de l'égalité des chances et de l'insertion.

Voilà un beau challenge qui ne demande qu'à se développer.

**Madame le Maire.** - Merci beaucoup, Madame DEMESSINE.

Je passe la parole à Madame CAPON qui va compléter par l'achat de bus.

**Madame CAPON.** - Merci, Madame le Maire.



A l'occasion de cette délibération, je voudrais informer le Conseil de l'achat de deux bus de 63 places pour le transport scolaire pour une somme de 335 000 €.

Je suis très heureuse de cette acquisition, j'en remercie d'ailleurs tous ceux qui se sont mis autour du budget pour réussir cette opération.

Ces bus seront en conformité totale avec la réglementation actuelle : ceintures de sécurité, pas de climatisation pour éviter les allergies mais diffusion d'air pour assurer des trajets agréables, entre autres.

Ils sont très attendus par les écoles pour les déplacements des classes vers des lieux culturels et les expositions multiples sur la ville et toutes les découvertes souhaitées du projet nature – école de la Ville, l'école de la forêt, la ferme pédagogique, les musées, les civic-tours, les parcs et jardins, et j'en passe bien sûr.

Ceci porte le parc de bus au service des projets d'écoles à trois grands bus et un minibus.

J'ai relevé l'an dernier 22 000 journées-élèves. C'est important mais je pense que nous pourrions encore faire mieux, répondre à toutes les demandes de déplacements des classes dans les meilleures conditions possibles.

Nous les attendons pour le début de l'année scolaire 2007-2008.

Merci.

**Madame le Maire.** - Merci beaucoup, Madame CAPON.

Je mets la délibération de Madame DEMESSINE aux voix.

Qui vote pour : l'ensemble du Conseil Municipal

Unanimité. Je vous remercie.

***Adopté.***

**07/505 – Construction d'un terrain de sports dans le quartier du Faubourg de Béthune – Demandes de subventions.**

**07/506 – Courses de la Braderie - Edition 2007 - Attribution de subventions exceptionnelles et d'organisation de manifestations.**

**07/507 – Stages sportifs durant les vacances scolaires 2007 - Tarification.**

**07/508 – Diverses associations sportives - Avenants.**

**07/510 – Mise en place de bâtiments modulaires à usage de salles de classe et de vestiaires provisoires pour l'hébergement des enfants de l'école Rosette de Mey dans le cadre de la construction du complexe sportif du Faubourg de Béthune et de la reconstruction de l'école - Avenant n° 1 au marché n° 60500-2.**

**07/511 – Opération nouvelle - Construction d'une plate-forme pour accessibilité aux personnes à mobilité réduite à la Halle de Glisse.**

**07/512 – Prestations de service et fournitures ou location de matériel dans le cadre de l'opération « Lille Plage 2007 ».**

*Adoptés.*

### **GRAND PROJET URBAIN**

**07/513 – Grand Projet Urbain - Complexe sportif Driss Berkani dans le quartier de Lille-Sud – Aménagement d'ouvrages annexes - Ajustement du coût de l'opération – Marché de travaux.**

**07/514 – Grand Projet Urbain - Complexe sportif Driss Berkani dans le quartier de Lille-Sud – Aménagement d'ouvrages annexes – Autorisation de signature de la demande de permis de construire.**

*Adoptés.*

**Madame le Maire - Monsieur QUIQUET.**

### **Chemise n° 9**

#### **ENVIRONNEMENT ET ESPACES VERTS**

**Rapporteur : Monsieur QUIQUET**  
Adjoint au Maire

**07/516. – Trois actions pour la diminution de l'utilisation de produits phytosanitaires sur le territoire lillois.**

Madame le Maire, mes chers collègues, c'est une délibération importante en matière d'écologie urbaine que je suis amené à vous présenter ce soir puisqu'elle vise à faire un point d'étape sur notre politique de réduction des produits phytosanitaires et autres pesticides.

Avant de rentrer dans le détail de cette délibération, je souhaite rappeler ici une évidence, celle que notre pays est aujourd'hui malade de ces pesticides. Ils sont présents partout, dans nos assiettes, dans nos rivières, même dans l'air que nous respirons.

Prenons quelques exemples : un pommier reçoit aujourd'hui 27 traitements chimiques différents.

Les pluies sont elles aussi chargées en pesticides et pour les brumes et les brouillards on estime que les chargements en pesticides sont 30 à 60 fois supérieurs.

7% de nos aliments dépassent les limites légales autorisées et 50% de nos aliments sont contaminés avec ces substances chimiques.

Enfin, 400 polluants différents se retrouvent dans les gènes d'un fœtus humain.

Je peux ajouter également que 80% de nos cours d'eau sont pollués par ces produits de traitement.

J'arrête là cette énumération assez sinistre mais ce désastre écologique jette une lumière crue sur l'état de santé de notre démocratie. Une démocratie qui se révèle finalement incapable

d'évaluer ses politiques publiques, du moins leur impact, et une démocratie qui est malade de ces pesticides quand elle sacrifie la santé publique et brade les ressources naturelles pour le plus grand bonheur de quelques lobbies de l'agrochimie.

Il s'agit bien d'un scandale français, pour reprendre le titre d'un ouvrage de Fabrice NICOLINO. Le scandale des pesticides à n'en pas douter sera le scandale de l'amiante de demain.

Alors, fidèles à notre devise « Penser global, agir local », localement, bien sûr, nous pouvons agir et, durant ce mandat, nous ne sommes pas restés les deux pieds dans le même sabot.

La généralisation de la gestion différenciée à l'ensemble de nos parcs et jardins a permis une réduction importante de l'usage de ces produits. On a chiffré à - 32% l'usage des produits phytosanitaires entre 2004 et 2006.

A ce jour, 317 sites sur 462 ne sont plus traités chimiquement.

Forts de ce point d'appui, nous avons voulu aller plus loin et être exemplaires pour un certain nombre de nos parcs et jardins.

C'est la raison pour laquelle il vous est proposé dans cette délibération une démarche de certification et d'audit pour le parc de la Citadelle et le parc Henri Matisse.

Nous allons engager une démarche de certification avec la Société ECOCERT. C'est l'organisme certificateur des produits issus de l'agriculture biologique qui s'est lancé également dans la labellisation des parcs et jardins.

A ce jour, seule la Ville de Paris a une douzaine de parcs et squares qui sont labellisés « parc urbain écologique ».

L'objectif : On va rentrer dans une démarche d'audit avec un référentiel très important et l'objectif est d'obtenir cette certification de parc urbain écologique. Ce sera une formidable récompense pour tous les efforts qui ont été fournis par la Direction Parcs et Jardins dans ces deux espaces de nature extrêmement importants.

Au-delà de cette démarche de certification, nous avons voulu également, au-delà des parcs et jardins, pousser notre réflexion sur les trottoirs qui sont également traités chimiquement.

Nous avons donc listé dans la délibération une dizaine de trottoirs où nous n'allons plus traiter chimiquement mais avec d'autres moyens, notamment avec des moyens thermiques.

A travers cette opération, il y a aussi la nécessité, pour les habitants, de repenser le regard qu'ils portent à la nature, notamment ce qu'on appelle communément « les mauvaises herbes ». Finalement, quand on réfléchit un peu, les mauvaises herbes sont surtout des herbes dont on ignore les vertus.

Enfin, troisième démarche, après le travail sur les trottoirs de notre ville, un conventionnement que l'on prépare actuellement avec la SNCF.

Vous savez que la SNCF est le premier consommateur national de pesticides. Nous avons des emprises ferroviaires extrêmement importantes sur Lille. Nous avons des talus qui sont de véritables refuges de la biodiversité.

Avec la SNCF, nous allons entreprendre une démarche cartographique pour gérer différemment ces emprises ferroviaires.

Voilà, Madame le Maire, les éléments que je voulais rapidement porter à l'attention du Conseil.

Il s'agit là de points d'appui importants pour imaginer d'ici cinq ans, pourquoi pas, une ville de Lille sans pesticides du tout:

Comme vous le savez, Lille a engagé sa transformation écologique. Cela est parfois extrêmement visible, notamment sur l'espace public, mais parfois beaucoup moins visible, notamment sur la question des produits de traitement, mais la mutation écologique de la ville est indéniable. Cette délibération en est la preuve.

Je vous remercie.

**Madame le Maire.**- Merci beaucoup, Monsieur QUIQUET.

Merci pour ces résultats.

Quand certains se demandent ce que signifie une majorité avec plusieurs sensibilités, eh bien, dans certains domaines, Monsieur DECOCQ, même si nous sommes tous pour le développement durable, il faut de la compétence et les Verts nous apportent cette compétence. Je voulais en remercier Eric QUIQUET. Et les autres aussi, bien évidemment... nous avons parlé de Christiane BOUCHART tout à l'heure.

Je mets aux voix la délibération n 516.

Qui vote pour : l'ensemble du Conseil Municipal

Tout le monde est d'accord. Merci infiniment.

*Adopté.*

**07/515** – Conventions d'installation et de suivi de ruches au jardin d'arboriculture fruitière.

**07/517** – Parc de la Citadelle - Contrat d'occupation du domaine public avec la S.A.R.L. JAM pour l'exploitation de jeux, manèges, boutiques et buvette - Avenant n° 1.

**07/518** – Parc de la Citadelle - Création d'une nouvelle allée - Demande de subvention au Conseil Général du Nord.

**07/519** – Réhabilitation du Square des Mères – Autorisation de signature du lot 2 : VRD.

**07/520** – Convention de partenariat pour l'animation de la friche dénommée "Triangle des Rouges Barres" au profit de l'Association pour la Préservation de l'Espace Vert et de l'Environnement du Triangle des Rouges Barres - Avenant à la convention du 12 avril 2006.

*Adoptés*

**Madame le Maire** – Monsieur PLANCKE, vous continuez avec la compétence sur le patrimoine.

**07/575 – Journées Européennes du Patrimoine 2007 - Programme et budget prévisionnel.**

**07/576 – Célébration de l'Année Vauban - Programmation.**

Madame le Maire, mes chers collègues, je souhaitais apporter un éclairage sur l'exposition « La ville forte dans tous ses états » que vous avez évoquée tout à l'heure et que je vous invite à découvrir à partir du 7 juillet à l'Hospice Comtesse.

Cette exposition est organisée par les Archives départementales du Nord, avec le soutien de la Ville de Lille, de la DRAC, du CAUE du Nord et de l'Association régionale des villes fortifiées, à l'occasion bien sûr du tricentenaire de la mort de Vauban.

Comme vous le savez tous, notre région densément peuplée dès le Moyen-Age a, pendant de longs siècles, attiré les convoitises et ses villes riches ont tout naturellement dressé une imposante fortification pour se protéger.

Au gré des guerres et des traités qui s'ensuivaient, la frontière a constamment évolué jusqu'à ce que Vauban cherche à la stabiliser après les conquêtes de Louis XIV et a patiemment constitué deux lignes de places fortes, traçant une véritable ceinture autour du royaume de France.

L'exposition qui sera présentée à l'Hospice Comtesse propose donc de découvrir cet ensemble de fortifications urbaines encore très présentes dans notre région.

400 documents et objets permettront de mieux comprendre l'évolution des villes fortes du Nord depuis l'intervention de Vauban jusqu'à aujourd'hui.

Les Archives municipales de Lille, la Direction du patrimoine et la Médiathèque municipale ont participé à la préparation de cet événement et ont élaboré ensemble un programme important de visites et d'animations autour de l'exposition.

Des visites découvertes seront ainsi organisées chaque samedi de l'été pour approfondir les thèmes présentés à l'Hospice Comtesse sur Lille au XVII<sup>ème</sup> siècle, sur le parc de la Citadelle et sur la promenade des remparts.

Des lectures musicales autour de l'œuvre de Vauban seront offertes dans la cour -d'honneur de l'Hospice Comtesse tous les vendredis à 17 heures.

Des ateliers du patrimoine pour les enfants mais aussi pour les adultes permettront de mieux comprendre l'évolution de Lille depuis sa conquête par Louis XIV.

Deux maquettes, l'une de Lille, l'autre de Gravelines, ont d'ailleurs été spécialement réalisées. Elles seront ensuite présentées à Paris à Chaillot dans une autre exposition sur Vauban.

Nous prêterons aussi le plan-relief de Lille, celui de la reine des citadelles, pour l'exposition qui sera présentée à Paris à partir de novembre mais nous avons bien l'engagement que ce plan-relief nous reviendra après l'exposition.

Enfin, il y a une très belle plaquette « Laissez-vous conter la Citadelle » qui sera mise à votre disposition dans les prochains jours. C'est le fruit d'une collaboration exemplaire entre le service ville d'art et d'histoire et le service des espaces verts de la Ville de Lille.

Comme vous le voyez, l'exposition et les animations sont principalement consacrées à l'évolution urbaine des places fortes créées par Vauban et en particulier à Lille.

C'est en effet le choix qui a été fait par le réseau des villes fortifiées de notre région, en cohérence avec le projet Septentrion conduit par le Conseil Général, projet que j'ai déjà eu l'occasion de présenter ici.

Mais le Vauban homme de guerre sera aussi évoqué, vous l'avez dit, Madame le Maire, le samedi 7 juillet autour de la Citadelle et sur la place de la République par l'Armée de Terre.

Quant aux multiples facettes de la personnalité de Sébastien Le Prestre de Vauban, elles seront mises en valeur dans une pièce de théâtre intitulée « La vie de Vauban ou les sept portraits d'un honnête homme » qui sera présentée le 14 juillet dans l'enceinte même de la Citadelle par la compagnie Pierre Debauche.

D'autres rencontres auront lieu autour de la vie de Vauban à la bibliothèque du Vieux-Lille, au Furet du Nord et à la Faculté Catholique de Lille autour de Vauban dans Lille, Vauban qui était gouverneur de Lille et qui demeurait d'ailleurs 50 mètres derrière vous, Madame le Maire, dans le square du Réduit.

Voilà pour Vauban.

L'autre délibération que je voulais évoquer est celle qui concerne les Journées du Patrimoine. Vous avez déjà noté les dates sur votre agenda, elles se dérouleront les 15 et 16 septembre prochain.

Le programme des Journées du Patrimoine à Lille, élaboré par la Ville avec le soutien de très nombreuses associations locales, sera encore cette année l'un des plus riches et des plus denses de notre pays.

Chaque année, ce sont à Lille 40 000 à 50 000 personnes qui participent à ces Journées du Patrimoine.

Cette année, le programme concernera encore une fois les dix quartiers lillois et les deux communes associées et nous mettrons particulièrement en valeur le quartier de Fives et la commune associée d'Hellemmes.

Nous avons évoqué tout à l'heure l'avenir industriel de Fives et du Petit Maroc avec le projet de Décathlon. Les Journées du Patrimoine permettront de mettre en valeur le passé industriel de Fives et d'Hellemmes avec une belle exposition sur l'usine de Fives qui sera présentée ici même à l'Hôtel de Ville mais aussi l'industrie toujours présente à Hellemmes avec l'établissement de maintenance de la SNCF qui participera activement à notre programmation.

Les Journées du Patrimoine à Lille, ce seront aussi les artisans d'art qui seront présents dans trois villages autour de la Treille, dans l'îlot Comtesse et dans la Vieille Bourse.

Bien sûr, les journées du patrimoine 2007 feront aussi une place particulière à Vauban et aux animations que j'évoquais juste avant.

Je n'en dirai pas plus, le programme détaillé sera disponible dans les premiers jours de septembre, juste après la braderie et, comme chaque année, certains se plaindront qu'il y a trop de

choses à voir, à écouter, à visiter et à vivre, mais c'est fait exprès, comme cela, il faut revenir l'année suivante.

Merci.

**Madame le Maire.**- Bravo.

Monsieur LESERRE.

**Monsieur LESERRE.**- Madame le Maire, chers collègues, aucune volonté de remettre en cause la compétence de Monsieur PLANCKE qui est grande.

Simplement vous faire part d'un drôle de sentiment. Il y avait une expression très populaire dans les dernières années de Vauban justement, au début du XVIIIème, qui disait « Une ville construite par Vauban est une ville sauvée. Une ville attaquée par Vauban est une ville perdue ».

Il s'avère que Lille a vécu ces deux facettes de Vauban, à la fois attaquée et sauvée.

En regardant le programme que vient de détailler Dominique PLANCKE sur la ville forte, on a ce sentiment de voir disparaître au fond Vauban lui-même. Quand on va sur les sites consacrés à Vauban, on ne retrouve pas directement la ville de Lille car, sur le site de la Ville comme sur celui de l'Office de Tourisme, il n'y a pas d'espace consacré à cette incroyable personnalité de Vauban aux multiples facettes. Beaucoup disent d'ailleurs que Vauban est une sorte de Léonard de Vinci du grand siècle, lui qui, au XVIIème, a été contemporain de Philippe de Champaigne que le Musée des Beaux-Arts met tant en valeur, de Molière et de bien d'autres.

Voilà, c'était juste un sentiment que je voulais évoquer avec vous, d'autant que Renaissance du Lille Ancien, qui fait aussi ce travail sur les personnalités de Vauban, n'apparaît pas dans le programme que la Ville met à disposition.

**Madame le Maire.**- Mais c'est une très bonne idée de mettre sur le site de la Ville toute la partie de la ville fortifiée qui apparaît d'ailleurs mais sans doute en citant insuffisamment Vauban. Nous allons continuer à améliorer notre site. C'est une très belle suggestion.

Je mets aux voix les délibérations n°s 575 et 576 de Monsieur PLANCKE.

Qui vote pour : l'ensemble du Conseil Municipal.

Unanimité. Merci beaucoup.

*Adoptés.*

**07/577** – Hospice Comtesse - Restauration du pavage de la cour d'honneur, des façades 2ème tranche) et de la couverture de la chapelle et de la boulangerie - Avenant n° 2 au lot 1 : Maçonnerie - Pierre de Taille. (Annule et remplace la délibération n° 07/90 du 12 février 2007).

**07/578** – Maison natale Charles de Gaulle - Soutien aux activités de la Fondation et conventions de financement.

**07/579** – Eglise Notre Dame de Fives – Marché de maîtrise d'œuvre – Lancement de la consultation et autorisation de signature du marché.

*Adoptés.*

**Madame le Maire - Madame FILLEUL**, c'est la dernière intervention. Délibération n 610 sur la convention avec Saint-Louis du Sénégal, notre ville jumelée.

**Chemise n° 31**

**RELATIONS INTERNATIONALES**  
**JUMELAGES**

**Rapporteur : Madame FILLEUL**  
Adjointe au Maire

**07/610 – Coopération décentralisée avec Saint-Louis du Sénégal - Signature d'une convention d'objectifs triennale - Versement d'une subvention à l'association "Le Partenariat".**

Madame le Maire, chers collègues, je souhaiterais partager ce soir avec vous les avancées de notre coopération avec la ville de Saint-Louis du Sénégal.

Voilà trente ans que nous sommes jumelés avec cette ville. Beaucoup de temps pour nouer beaucoup d'amitié avec cette ville et ses habitants, mais aussi beaucoup de temps pour réaliser des actions très concrètes, particulièrement dans les domaines de la gestion municipale, de la santé et de l'éducation.

Cette coopération avec Saint-Louis du Sénégal est l'expression d'une volonté politique qui s'inscrit dans la durée et qui participe concrètement au rapprochement des pays dits du Nord et des pays dits du Sud.

A un moment où les inégalités dans le monde n'ont jamais été aussi profondes, où les antagonismes n'ont jamais été aussi nombreux, je crois qu'il est important de rappeler cet engagement et cette volonté de travailler ensemble à des projets de coopération qui participent au co-développement, à une ouverture interculturelle et à une meilleure connaissance mutuelle.

Revenons quelques instants, si vous me le permettez, au Conseil Municipal du 2 avril dernier. Vous avez bien voulu y adopter le programme de coopération entre la Ville de Lille et la Ville de Saint-Louis du Sénégal pour les trois années à venir.

Ce programme est le fruit d'un travail animé par la Direction des Relations Internationales et plus particulièrement par Antoine VUILLAUME et Anne-Sophie CAMBIER.

Ce programme s'inscrit dans la continuité, tout en marquant quelques évolutions importantes, que je voudrais mettre en évidence.

Ce programme détermine en effet deux axes fondamentaux.

Le premier, l'appui institutionnel auprès de la commune de Saint-Louis du Sénégal en matière de développement urbain durable.

Depuis 2003, à l'initiative et sous la houlette de Madame POLIAUTRE, nous accompagnons la Municipalité de Saint-Louis dans l'élaboration et la conduite d'un Agenda 21 local en lien avec l'Agence de développement communal.

Comme Lille, Saint-Louis fait figure de précurseur dans ce domaine en étant une des premières villes d'Afrique de l'Ouest à se doter d'un agenda 21.

Nous poursuivons ainsi notre participation au programme de développement des quartier qui a permis la mise en place de conseils de quartier, de fonds de développement local, qui soutiennent des activités génératrices de revenus pour de nombreuses familles.



Cet appui s'inscrit dans l'accompagnement de la politique de décentralisation au Sénégal en renforçant la compétence des élus et cadres territoriaux et en consolidant les modes de gouvernance locale.

Il participe par ailleurs à la réalisation de projets innovants pour un développement durable de la Ville.

Deuxième axe : les services de proximité en matière de santé et d'action sociale.

Ce secteur constitue une des priorités définies par nos partenaires Saint-louisien. Le programme de santé communautaire permet des campagnes de prévention, une amélioration de la prise en charge dans les dispensaires ou encore la création de mutuelles de santé.

Une aide aux personnes les plus démunies et notamment les personnes handicapées est également réalisée. Cette partie du programme est bien entendu soutenue par la délégation de Monsieur CUCHEVAL que je tiens à remercier.

On notera que trois notions fortes sont au cœur de tous les projets : échanges, développement, réciprocité.

En effet, les actions se mesurent en termes d'échanges de savoir-faire, de partages méthodologiques, et de formation. C'est vraiment cet échange réciproque d'expériences qui permet à notre coopération de promouvoir des relations riches et durables entre nos deux villes et des projets qui font participer de nombreux acteurs de notre ville, associations, maisons de quartiers, écoles, mais également nos agents municipaux. Car c'est une implication toujours plus forte de nos services municipaux qui est à mettre en évidence. La coopération décentralisée se caractérise par l'implication directe des services municipaux pour un renforcement des compétences de collectivité à collectivité.

C'est en effet une démarche transversale qui bénéficie de la mobilisation de plusieurs Elus et de leurs services. Je voudrais en particulier souligner l'implication de nos collègues, Danielle POLIAUTRE - ce que j'ai déjà fait - mais également Annick GEORGET, Patrick KANNER, et Latifa KECHEMIR.

Trois illustrations brèves de l'implication des services municipaux.

Nous avons mené une action très concrète ces derniers mois dans le domaine de l'éclairage public, toujours avec Danielle POLIAUTRE. Nous avons fait parvenir à Saint-Louis une première partie du lot de 400 lampadaires de la ville de Lille à la ville jumelle. Il ne s'agit évidemment pas de matériels défectueux ou obsolètes mais de candélabres retirés pour des raisons d'harmonisation, qui sont remis à niveau, équipés en lampes basse consommation et longue durée. Cet envoi de matériels est accompagné d'un suivi technique et de formation d'agents de la ville de Saint-Louis pour améliorer la gestion, l'entretien et le développement de l'éclairage public.

Notre chef de service « éclairage public » Monsieur DUCAILLON, ainsi qu'un ingénieur, se sont rendus à Saint-Louis le mois dernier.

Je voudrais ensuite évoquer le Conseil Municipal d'Enfants qui conduira dès la rentrée prochaine des actions avec son homologue, le Parlement des Enfants de Saint-Louis. Des animatrices du CME seront dès cet été à Saint-Louis pour préparer ces projets qui enrichiront la réflexion et l'ouverture des enfants et les sensibiliseront aux questions du développement dans le monde.

Notre Direction « Action sociale et Insertion » est également impliquée dans le projet de création de l'équivalent d'un CCAS à Saint-Louis dans le cadre du renforcement de la politique sociale de la municipalité saint-louisienne.

Vous le voyez, cette coopération est durable parce que transversale et participative.

Enfin, notre collaboration avec Saint-Louis du Sénégal a une autre caractéristique, elle s'appuie sur l'expertise d'une association lilloise, Le Partenariat.

Une grande partie de notre coopération est mise en œuvre par l'association Le Partenariat sur laquelle la Ville de Lille s'appuie, et qui apporte son soutien depuis de nombreuses années.

Je tiens à saluer bien sûr les membres de l'association, son Président, Monsieur Jean-Claude POLLEFOORT et Monsieur CARDON, présent ce soir comme Conseiller de quartier de Lille-Sud.

Je veux souligner le remarquable travail qu'ils accomplissent depuis des années à Saint-Louis, mais également dans notre ville pour l'éducation au développement et à la citoyenneté internationale au travers du centre Gaïa et en s'appuyant sur l'expertise de notre collègue, Madame VERBRUGGHE.

L'objet plus précisément de la délibération qui est présentée ce soir est de passer une convention pluriannuelle avec cette association Le Partenariat pour réaliser les objectifs que nous avons fixés.

Cette convention définit le cadre et les conditions dans lesquelles notre Ville confie au Partenariat le soin de mettre en œuvre une partie du programme de coopération défini avec Saint-Louis du Sénégal.

Cette délibération attribue également une subvention à l'association pour la réalisation de ses activités dans l'année 2007.

Sur un budget total d'opération de 95 000 €, 35 000 € seront versés par la Ville de Lille, le reste étant couvert par des contributions de partenaires locaux et par un cofinancement du Ministère des Affaires étrangères.

En effet, afin de renforcer l'envergure et l'impact de notre programme, nous avons sollicité le nouveau dispositif de cofinancement du Ministère des Affaires étrangères. Au total, ce programme représente un budget de 390 000 € sur trois ans, dont 148 000 € qui devraient être pris en charge par le Ministère des Affaires étrangères.

En conclusion, je veux dire que de ce programme et de cette convention avec l'association Le Partenariat, notre coopération avec nos partenaires saint-louisiens sort considérablement renforcée.

Cette coopération est porteuse de résultats concrets car nous menons des actions de proximité avec nos partenaires sénégalais, inscrites dans la durée.

Enfin, dire que, comme l'a annoncé Madame le Maire en début de séance, nous allons confirmer nos engagements, et Madame le Maire se rendra elle-même à Saint-Louis au mois de septembre prochain pour mesurer et appuyer ces dynamiques très fortes et rencontrer l'ensemble de nos partenaires, parmi lesquels le Maire de Saint-Louis, Monsieur NDIAYE.

Merci de m'avoir écoutée.

**Madame le Maire.** - Merci, Madame FILLEUL, pour ce magnifique travail et merci à tous ceux qui nous aident dans la ville, notamment au Partenariat. Je salue Monsieur CARDON très chaleureusement.

Je mets cette délibération au vote.

Qui vote pour : l'ensemble du Conseil Municipal

*Adopté*

**07/609 – Déplacement de deux lycéens à Valladolid - Versement d'une subvention au "Foyer des élèves du lycée Pasteur".**

*Adopté*

**TOURISME**

**07/611 – Office de Tourisme de Lille - Versement sur les recettes de la taxe de séjour 2006 – Subvention complémentaire.**

*Adopté*

**Madame le Maire** - Nous n'avons plus que quelques votes.

Vote séparé du Front National sur la délibération de Madame HENAUT, Associations à vocation féminine.

**Chemise n° 7**

**DROITS DES FEMMES**

**Rapporteur : Madame HENAUT**  
Conseillère Municipale déléguée

**07/504 – Associations à vocation féminine - Subventions 2007.**

**Madame le Maire** - Qui vote pour : l'ensemble du Conseil Municipal à l'exception du Groupe Front National.

Qui vote contre : le Groupe Front National

*Adopté à la majorité.*

**Chemise n° 12**

**SOLIDARITE INTERNATIONALE**

**Rapporteur : Madame VERBRUGGHE**  
Conseillère Municipale déléguée

**07/532 – Subvention destinée à l'association IDEAL pour l'organisation d'un colloque.**

**07/533 – Subvention à l'association « Lill' aux partages » pour le projet « Lill' au village BANDENKOP ».**

*Adoptés.*

## DROITS DE L'HOMME

### **07/534 – Droits de l'Homme - Subvention à la CIMADE.**

**Madame le Maire** - Ensuite, vote séparé du Front National sur la délibération de Madame VERBRUGGHE sur les Droits de l'Homme.

Qui vote pour : l'ensemble du Conseil Municipal à l'exception du Groupe Front National.  
Qui vote contre : le Groupe Front National

*Adopté à la majorité.*

## Chemise n° 15

### SOLIDARITE ET PROJET EDUCATIF

Rapporteur : Monsieur KANNER  
Adjoint au Maire

### **07/539 – Projet Educatif Global - Délégation Enfance - Programmation 2007 – Attribution de subventions.**

Ensuite, je mets aux voix la délibération n°539 sur le Projet Educatif Global.

Qui vote pour : l'ensemble du Conseil Municipal à l'exception du Groupe Bouger pour Lille

Qui vote contre : Néant

Qui s'abstient : le Groupe Bouger pour Lille

*Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés.*

### **07/540 – Partenariat Educatif Ville de Lille, A.V.E.N.I.R. Enfance et Centre Social de l'Arbrisseau - Convention.**

### **07/541 – Délégation Enfance - Expérimentation d'un accueil 13/14 ans durant l'été 2007.**

### **07/542 – Associations liées à l'enfance - Avenants et convention.**

### **07/543 – Projet Lille, Ville de la Solidarité – Emmener un jeune lillois en vacances.**

*Adoptés.*

## Chemise n° 20

### CULTURE

Rapporteur : Madame CULLEN  
Adjointe au Maire

### **07/557 – Création d'un E.P.C.C. pour l'Opéra.**

**Madame le Maire** - Excusez-moi, il y avait une demande d'intervention sur la délibération n° 557.

Monsieur RICHIR.

**Monsieur RICHIR**.- Pour dire que nous soutenons la création de cet établissement public de coopération culturelle qui nous paraît être l'outil de développement de cet Opéra, pour qu'il rejoigne, comme nous le souhaitons, les grandes scènes nationales, ce qui lui permettra de se lancer beaucoup plus qu'il ne le fait encore, mais par de nouveaux moyens, vers ce qui est essentiel pour être une grande scène qui est la possibilité de faire soi-même des créations, des productions. Des co-productions, c'est bien, il en faut puisqu'on sait qu'aujourd'hui aucun Opéra en France n'est capable, à part Paris, de produire lui-même tous ses spectacles. Nous oeuvrerons donc les uns et les autres pour que, dans les semaines qui viennent, la Communauté urbaine, dès vendredi, puis la Région, rejoignent cet établissement de coopération culturelle... On se comprend...

(rires)

**Madame le Maire**.- Oui, merci de votre soutien.

Monsieur LESERRE.

**Monsieur LESERRE**.- Juste un mot, d'autant que je vois que la Directrice de l'Opéra, Madame SONRIER, est dans la salle, pour dire que non seulement nous soutenons cette délibération sur l'EPCC, mais que nous la soutiendrons partout où ce sera nécessaire.

Nous ne voulons plus revivre ce que nous avons vécu un triste vendredi du mois de juin à la Communauté Urbaine où la saison de l'Opéra s'est trouvée suspendue, voire peut-être même annulée, pour des raisons de calcul ou de petite manœuvre et d'esprit un peu tordu qui n'ont rien à voir avec le projet culturel et artistique que l'équipe de Madame SONRIER met en œuvre et que vous avez voulu remettre en œuvre en rouvrant l'Opéra.

Nous voulons faire de l'Opéra un élément majeur du spectacle vivant et je crois que l'EPCC correspond parfaitement à ce qui est nécessaire pour ne plus revivre ces sombres heures.

**Madame le Maire**.- Merci aussi. Et je pense qu'on peut applaudir Madame SONRIER et toute l'équipe puisque Caroline est là.

(applaudissements)

Nous sommes très fiers qu'avec les moyens qui sont les nôtres aujourd'hui, l'Opéra réussisse aussi bien, et je suis heureuse qu'il y ait une unanimité dans cette assemblée.

**07/495** – Subventions aux associations culturelles.

**07/552** – Arts Visuels - Résidence Wicar à Rome - Candidatures 2007.

**07/553** – Arts visuels - Acquisition d'œuvres d'art par la Ville.

**07/554** – Arts Visuels - Achat d'une œuvre.

**07/555** – Saison de l'Arménie - Organisation de manifestations par le Centre Social du Faubourg de Béthune - Demande de subvention.

**07/556** – Acquisition de matériel scénique pour le Théâtre Massenet.

**07/558** – Palais des Beaux-Arts - Exposition Philippe de Champaigne – Attribution du Label d'Intérêt National.

**07/559** – Palais des Beaux-Arts - Campagne de dépoussiérage des collections de peintures – Prise en charge des frais relatifs à la venue des stagiaires de l'Université Paris I.

**07/560** – Palais des Beaux-Arts - Non renouvellement du régime des abonnés.

*Adoptés.*

**07/561** – Palais des Beaux-Arts - Avenant à la convention du 24 mars 1997 liant la Ville de Lille et la Société des Amis des Musées de Lille.

*Ce rapport est retiré.*

**07/562** – Palais des Beaux-Arts - Entretien des sols et nettoyage du Palais des Beaux-Arts – Avenant au marché complémentaire - Annulation de la délibération n° 06/1012 du 18 décembre 2006.

**07/563** – Musée de l'Hospice Comtesse - Déstockage des catalogues de l'exposition "Marie-Madeleine contemporaine".

**07/564** – Musée de l'Hospice Comtesse - Exposition "La Ville forte dans tous ses états" – Convention et tarification.

**07/565** – Organisation d'une exposition "Secrets de collections lilloises" par le Rotary Club de Lille du 19 décembre 2007 au 10 février 2008 au Musée de l'Hospice Comtesse – Convention de partenariat.

**07/566** – Musée d'Histoire Naturelle et de Géologie - Projet "Pays vert, Pays noir" – Opération "Itinéraires" - Collaboration à l'organisation de visites guidées de sites naturels situés dans le Bassin minier.

**07/567** – Musée d'Histoire Naturelle et de Géologie - Projet "Pays vert, Pays noir" – Exposition "Energies et Paysages" - Conditions d'accueil du public.

**07/568** – Musée d'Histoire Naturelle et de Géologie - Projet "Pays vert, Pays noir" – Opération Itinéraires (2006-2008) - Convention de mise à disposition d'outils culturels itinérants – Avenant.

**07/569** – Musée d'Histoire Naturelle et de Géologie - Projet "Pays vert, Pays noir" – Partenariat entre le Musée d'Histoire Naturelle de Lille et la Communauté d'Agglomération de la Porte du Hainaut - Convention de réalisation et de présentation de l'opération "De Charbon et d'Acier".

**07/570** – Conservatoire de Lille - Acquisition d'instruments de musique et leur maintenance pour les services municipaux de la Ville de Lille et des communes associées d'Hellemmes et de Lommè - Autorisation de lancer la procédure de marché public sur appel d'offres ouvert européen.

**07/571** – Contrat d'assurance du parc instrumental du Conservatoire à Rayonnement Régional – Résiliation.

**07/572 – Maison Folie de Moulins - Sollicitation de l'aide à la diffusion du Conseil Général du Nord - Admission en recettes.**

**07/573– Association A BAZEDATOME - Versement d'une subvention.**

***Adoptés.***

**07/574 – Association Papsoon Wazz - Versement d'une subvention.**

***Ce rapport est retiré.***

**Chemise n° 23**

**PETITE ENFANCE**

**Rapporteur : Madame BOCOQUET  
Adjointe au Maire**

**07/582 – 3ème Contrat Enfance - Subventions 2007.**

**Madame le Maire - Une délibération n° 582 sur les actions Petite Enfance, là aussi abstention du Groupe Bouger pour Lille, les autres votant pour.**

Très bien.

***Adopté à l'unanimité de suffrages exprimés.***

**07/583 – Associations diverses - Actions Petite Enfance - Subventions 2007.**

***Adopté.***

**Madame le Maire - Mes chers collègues, nous devons voter conformes les dossiers 1, 2, 3, 6, 13, 14, 16, 17, 18, 19, 22, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 33, 34, 35, 37 et 38.**

Je vous demande de bien vouloir lever la main.

Unanimité.

Très bien.

Je vous remercie.

**Chemise n° 1**

**Rapporteur : Madame le Maire**

**– Séance du 2 avril 2007 – Procès-verbal.**

***Adopté.***

– Compte rendu au Conseil Municipal des arrêtés pris en vertu des articles L.2122-22 et L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales.

*Le Conseil Municipal prend acte.*

Chemise n° 2.

COMMUNE ASSOCIEE D'HELLEMMES

Rapporteur : Monsieur PARGNEAUX  
Maire délégué

07/640 – Commune Associée d'Hellemmes – Service Extérieur des Pompes Funèbres – Compte Administratif 2006.

07/641 – Commune Associée d'Hellemmes – Service Extérieur des Pompes Funèbres – Approbation du Compte de Gestion – Exercice 2006.

07/642 – Commune Associée d'Hellemmes – Aide à l'installation de chauffe-eau solaire – Attribution de prime.

07/643 – Commune Associée d'Hellemmes – Ravalement de façades – Attribution de prime.

07/644 – Commune Associée d'Hellemmes – Installation de systèmes de récupération d'eau pluviale – Attribution de prime.

07/645 – Commune Associée d'Hellemmes – Versement du solde des subventions aux associations relevant de la Petite Enfance au titre de l'année 2007.

*Adoptés.*

07/646 – Commune Associée d'Hellemmes – Vente d'un terrain communal, boulevard de l'Epine, n° 9 impasse des Acacias.

07/647 – Commune Associée d'Hellemmes – Vente d'un terrain communal, boulevard de l'Epine, n° 11 impasse des Acacias.

07/648 – Commune Associée d'Hellemmes – Vente d'un terrain communal, boulevard de l'Epine, n° 1 impasse des Buissons.

*Ces rapports sont retirés.*

07/649 – Commune Associée d'Hellemmes – Vente d'un terrain communal, boulevard de l'Epine, n° 1 impasse des Vinettiers.

*Adopté.*



Chemise n° 3

COMMUNE ASSOCIEE DE LOMME

Rapporteur : Madame le Maire  
En l'absence de Monsieur DURAND  
Maire délégué

- 07/651 – Commune associée de Lomme - Projet de modification du P.L.U. - Entrée du M.I.N. – Reclassement du zonage UE en UG.
- 07/652 – Commune associée de Lomme - Modification du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.) – Suppression de la réserve superstructure n° 10 - Création d'une place, station de métro Lomme – Lambersart.
- 07/653 – Commune associée de Lomme - Rétrocession au profit de Partenord Habitat d'un terrain communal situé à l'arrière de la résidence des Lilas, rue Pierre-Joseph Proudhon à Lomme.
- 07/654 – Commune associée de Lomme - Marché de travaux de démolition.
- 07/655 – Commune associée de Lomme - Prix du Marais - Accueil des écrivains et de leurs représentants.
- 07/656 – Commune associée de Lomme - Subvention exceptionnelle au collège Jean Zay.
- 07/657 – Commune associée de Lomme - Subvention exceptionnelle au collège Jean Jaurès.
- 07/658 – Commune associée de Lomme - Subventions exceptionnelles aux associations sportives.
- 07/659 – Commune associée de Lomme - Subvention à l'association S.R.L.D. Musculation.
- 07/660 – Commune associée de Lomme - Convention avec le CAL PACT de Lille pour la mise en œuvre et le suivi de l'outillothèque.
- 07/661 – Commune associée de Lomme - Marché de travaux - Construction d'une salle de musculation dans le quartier de la Délivrance.
- 07/662 – Commune associée de Lomme - Avenant n° 1 au marché à procédure adaptée « maintenance et vérification des installations et équipements de production de froid ».
- 07/663 – Commune associée de Lomme - Subventions pour ravalement de façades.
- 07/664 – Commune associée de Lomme - Tarifs des Centres de Loisirs Sans Hébergement – Modifications.
- 07/665 – Commune associée de Lomme - Petite enfance - Ludothèques - Tarifs de remplacement.
- 07/666 – Commune associée de Lomme - Attribution d'une subvention à l'association Ressources Emploi Formation Education Permanente (A.R.E.F.E.P) pour l'accès à l'emploi de demandeurs d'emploi lommeois des quartiers prioritaires de la politique de la ville.

- 07/667** – Commune associée de Lomme - Attribution d'une subvention à l'association Ressources Emploi Formation Education Permanente (A.R.E.F.E.P) pour faciliter l'accès à la formation des publics prioritaires des quartiers prioritaires de la politique de la ville
- 07/668** – Commune associée de Lomme - Attribution d'une subvention au Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.) pour une action visant l'insertion des femmes.
- 07/669** – Commune associée de Lomme - Subventions aux associations partenaires de l'action « la pratique associative et sportive, vecteur de l'action éducative auprès des familles ».
- 07/670** – Commune associée de Lomme - Loisirs actifs des 13/17 ans - Versement d'une subvention pour le « Pack'Ados – Été 2007. »
- 07/671** – Commune associée de Lomme - Mise à disposition de personnel, de locaux et de matériels pour les accueils de loisirs des associations de quartier.
- 07/672** – Commune associée de Lomme - Subventions dans le cadre du Contrat Territorial de Santé.

*Adoptés.*

**Chemise n° 6**

**PROJETS ASSOCIATIFS**

**Rapporteur : Madame ROUGERIE**  
Conseillère Municipale déléguée

- 07/502** – Projets Associatifs - Subventions aux associations - Aide au démarrage.
- 07/503** – Projets Associatifs - Subvention à France Bénévolat Centre de Lille.

*Adoptés.*

**Chemise n° 13**

**ECONOMIE D'ENERGIE ET ENERGIES**  
**RENOUVELABLES**

**Rapporteur : Monsieur TOSTAIN**  
Conseiller Municipal délégué

- 07/535** – Lycée Baggio de Lille - Projets d'enseignement et de solidarité autour de l'utilisation de l'énergie photovoltaïque.
- 07/536** – Avenant 4 à la concession de chauffage urbain RESONOR – Ajustement du régime de TVA – Contrôle du concessionnaire – Approbation de l'avenant – Délibération modificative.

*Adoptés.*

**Chemise n° 14**

**ECONOMIE D'EAU ET PLACE DE  
L'EAU DANS LA VILLE**

**Rapporteur : Monsieur FLEJSZEROWICZ**  
Conseiller Municipal délégué

**07/537** – Attribution d'aides à l'installation de système de récupération d'eau pluviale.

*Adopté.*

**GRAND PROJET URBAIN**

**07/538** – Aide à l'installation de systèmes de récupération d'eau pluviale à destination des bailleurs et des promoteurs pour les sites associés du Grand Projet Urbain.

*Adopté.*

**Chemise n° 16**

**SANTE**

**Rapporteur : Monsieur SULMAN**  
Conseiller Municipal délégué

**07/544** – Subventions 2007 destinées aux organismes à caractère social - santé du Contrat Territorial de Santé de Lille, Lomme et Hellemmes.

**07/545** – Subventions 2007 destinées aux organismes à caractère social - Santé.

*Adoptés.*

**Chemise n° 17**

**PROTECTION DE L'ENFANCE  
MALTRAITEE**

**Rapporteur : Madame REDLICH**  
Conseillère Municipale déléguée

**07/546** – Associations diverses - Soutien aux actions de protection de l'enfance maltraitée – Subventions 2007.

*Adopté.*

**Chemise n° 18**

**FAMILLE ET AIDE AUX PARENTS**

**Rapporteur : Madame DANGREAUX- VARLEZ**  
Conseillère Municipale déléguée.

**07/547** – Subventions destinées aux diverses associations - Soutien aux actions autour de la Famille.

*Adopté.*

**Chemise n° 19**

**ACHATS ET MARCHES PUBLICS**

**Rapporteur : Madame DA SILVA**  
Adjointe au Maire

**07/548** – Autorisation de signer les marchés engagés selon une procédure formalisée ainsi que les avenants.

**07/549** – Opération Fêtes de fin d'année – Colis alimentaires et autres – Appel d'offres ouvert – Années 2007 à 2009.

**07/550** – Fournitures vestimentaires destinées au personnel municipal - Appel d'offres ouvert – Années 2007 à 2010.

**07/551** – Entretien des aires de jeux collectifs de plein air sur le territoire de Lille et de ses communes associées d'Hellemmes et de Lomme – Appel d'offres ouvert.

*Adoptés.*

**LILLE GRAND PALAIS**

**07/673** – Lille Grand Palais – Aménagement d'espaces multifonctionnels – Lancement de la consultation de travaux – Ajustement du coût d'opération.

*Adopté.*

**Chemise n° 22**

**BIBLIOTHEQUES ET LECTURE PUBLIQUE**

**Rapporteur : Madame PHEULPIN-COQUEL**  
Conseillère Municipale déléguée

**07/580** – Livre et lecture publique – Attribution de subventions.

**07/581** – Bibliothèque municipale - Lire en Fête 2007.

*Adoptés.*

**Chemise n° 24**

**ECOLES**

**Rapporteur : Madame CAPON**  
Adjointe au Maire

**07/584** – Versement de subventions à l'OCCE du Nord - Avenant à la convention.

**07/585** – Réhabilitation de la façade de l'école Michelet.

**07/586 – Restructuration de l'école Turgot à Lille-Sud - Avenants et marchés complémentaires aux marchés de travaux.**

*Adoptés.*

**– Mesures de carte scolaire dans les écoles publiques lilloises du 1<sup>er</sup> degré pour l'année scolaire 2007/2008 - Information.**

*Le Conseil Municipal prend acte de cette information.*

**Chemise n° 25**

**RESTAURATION SCOLAIRE**

**Rapporteur : Madame le Maire  
En l'absence de Monsieur ORIOL  
Conseiller Municipal délégué**

**07/587 – Fourniture de vaisselle et de petits matériels de cuisine nécessaires au fonctionnement des services de la Ville de Lille et de ses Communes associées de Lomme et d'Hellemmes - Appel d'offres ouvert - Années 2007, 2008, 2009 et 2010.**

**07/588 – Mission de maîtrise d'oeuvre - Travaux de réhabilitation des offices de restauration – Lot 1 : restaurants scolaires Salengro et Marbrerie – Avenant n° 1 au marché de maîtrise d'oeuvre.**

*Adoptés.*

**Chemise n° 26**

**ANIMATION - JEUNESSE**

**Rapporteur : Madame le Maire  
En l'absence de Monsieur MARCHAND  
Adjoint au Maire**

**07/589 – Délégation Jeunesse - Subvention à l'association "Les amis de la courée Cacan".**

**07/590 – Projets Jeunesse et Equipements de proximité - Subventions.**

**07/591 – Soutien à l'initiative Projets Jeunes - Subvention à l'association NODO WEAR.**

*Adoptés.*

**FETES**

**07/592 – Festival des 400 CLOUS - Subvention à l'Association Métalu.**

*Adopté.*

**Chemise n° 27**

**POLICE**

**Rapporteur : Monsieur VICOT**  
Adjoint au Maire

**07/593** – Fourrière Municipale – Enlèvement de véhicules automobiles – Remboursement des frais.

*Adopté.*

**STATIONNEMENT**

**07/594** – Parcs de stationnement en ouvrage - Avenant au contrat d'affermage relatif à l'exploitation des parcs de stationnement du Centre International d'Affaires des Gares.

*Adopté.*

**C.L.S.P.D.**

**07/595** – Contrat d'actions de prévention - Programme 2007 - Volet prévention de la délinquance - Adoption - 3ème répartition.

**07/596** – Avenant à la convention intervenue entre la Ville et l'Association Départementale du Nord pour la Sauvegarde de l'Enfant à l'Adulte" (A.D.N.S.E.A.).

*Adoptés.*

**Chemise n° 28**

**VOIRIE**

**Rapporteur : Monsieur SANTRE**  
Adjoint au Maire

**07/597** – Travaux d'effacement des réseaux dans le cadre d'aménagements d'espaces publics – Marché à bons de commande – Modification de la forme du marché.

*Adopté.*

**Chemise n° 29**

**HANDICAPES**

**Rapporteur : Monsieur CUCHEVAL**  
Adjoint au Maire

**07/598** – Subventions destinées aux organismes à caractère social - Personnes Handicapées.

*Adopté.*

## LYCEES, ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

**07/599** – Travaux de mise en sécurité de l'Ecole Supérieure de Journalisme – Lancement de la consultation de travaux - Ajustement de l'autorisation de programme

**07/600** – Relogement des Centres Régional et Départemental de Documentation Pédagogique (C.R.D.P. - C.D.D.P.) - Avenant n° 1 aux marchés de travaux – Lots 1,2 et 3.

**07/601** – Association des Villes Universitaires de France - Versement d'une subvention.

**07/602** – Institut de Recherches en Droit Public - Journée d'études "Influence du droit communautaire sur le droit constitutionnel" - Versement d'une subvention.

*Adoptés.*

### Chemise n° 33

## COMMERCE

Rapporteur : Monsieur MUTEZ  
Conseiller Municipal délégué

**07/613** – Plan Local d'Action pour le Développement du Commerce, de l'Artisanat et des Services - Subvention à l'Association Wazemmes Nouvelle Aventure – Diverses animations commerciales.

**07/614** – Plan Local d'Action pour le Développement du Commerce, de l'Artisanat et des Services - Subvention au Comité d'Animation du Vieux-Lille.

**07/615** – Plan Local d'Action pour le Développement du Commerce, de l'Artisanat et des Services - Subvention à l'Union commerciale de la Halle de Wazemmes – Programme d'animation 2007.

**07/616** – Plan Local d'Action pour le développement du Commerce, de l'Artisanat et des Services - Subvention à l'Association des artisans, commerçants et professions libérales du Village d'Esquermes (ACRI) - Animation de la Braderie du Village d'Esquermes.

**07/617** – Plan Local d'Action pour le Développement du Commerce, de l'Artisanat et des Services - Subvention à Lille Centre Animations.

**07/618** – Plan Local d'Action pour le développement du Commerce, de l'Artisanat et des Services - Subvention à l'Association des Commerçants et artisans de Wazemmes Artois et environs - Election de Miss Gambetta-Wazemmes.

**07/619** – Subvention à l'association Les Boutiques du Faubourg - Opération de communication.

**07/620** – Association Lille Flandre - Avenant n° 1.

**07/621** – Union des Commerçants Artisans Créateurs Vieux-Lille (UCARC) - Avenant n° 2.

*Adoptés.*

## OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

**07/622 – Convention d'occupation du domaine public avec la Société Lilloise d'Animation Touristique.**

*Adopté.*

## HALLES ET MARCHES

**07/623 – Actualisation de la tarification des droits de place du marché couvert de Wazemmes à compter du 1er juillet 2007.**

*Adopté.*

### Chemise n° 34

#### MARCHES DE PLEIN AIR

Rapporteur : Madame CARLIER  
Conseillère Municipale déléguée

**07/624 – Actualisation de la tarification des marchés de plein air à compter du 1er juillet 2007.**

**07/625 – Marchés de plein air - Mise aux normes européennes - Avenant n° 3 au marché.**

**07/626 – Plan Local d'Action pour le Développement du Commerce, de l'Artisanat et des Services 2007/2010 - Subvention au Syndicat des Commerçants des Marchés de France du département du Nord.**

*Adoptés.*

### Chemise n° 35

#### LUTTE CONTRE LES EXCLUSIONS

Rapporteur : Madame KECHEMIR  
Conseillère Municipale déléguée

**07/627 – Subventions destinées aux associations en matière de lutte contre les exclusions.**

*Adopté.*

### Chemise n° 37

#### POLITIQUE DE LA VILLE

Rapporteur : Monsieur HANNA  
Adjoint au Maire

**07/631 – Association AIBH - Projet "Mam'Enfants" - Versement d'une subvention.**

**07/632 – Association Racing Club des Bois-Blancs - Versement d'une subvention de fonctionnement.**



**07/633** – Politique de la Ville – Adultes Relais.

**07/634** – Association Panther's Club de Lille - Versement d'une subvention.

**07/635** – Association MONTEVIDEO - Avenant à la convention.

**07/636** – Association PERSPECTIVES - Avenant à la convention.

*Adoptés.*

### **GRAND PROJET URBAIN**

**07/637** – Recrutement d'un bureau d'études menant une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage relative à la concertation autour des enjeux de Gestion Urbaine de Proximité du Grand Projet Urbain de Lille.

*Adopté.*

### **Chemise n° 38**

#### **MAISONS DE QUARTIER ET CENTRES SOCIAUX**

**Rapporteur : Monsieur BODIOT**  
Adjoint au Maire

**07/638** – Centres sociaux et Maisons de Quartier - Avenants aux contrats d'objectifs signés en conformité avec la délibération n° 03/519 du 30 juin 2003 – Attribution d'un second acompte sur la subvention d'animation globale ainsi que de trois subventions particulières et intégration de subventions accordées par ailleurs.

**07/639** – Construction d'un centre social intégrant une école de musique dans le quartier de Saint-Maurice - Marché complémentaire au marché de maîtrise d'œuvre – Erreur matérielle. (Annule et remplace la délibération n° 07/253 du 2/04/2007).

*Adoptés.*

**Madame le Maire** - C'est le dernier Conseil avant les vacances, donc avant d'aller prendre un verre et un repas tous ensemble en l'honneur des conseillers de quartier, je vous souhaite à tous de très bonnes vacances, et nous nous retrouverons au plus tard à la Braderie, mais peut-être aussi à la plage ou sur un poney aux Bois-Blancs pendant cet été.

Merci beaucoup.

La séance est levée.

(séance levée à 20 heures 30)

